

# **CONSEIL DE L'EUROPE**

## **Université d'été de la démocratie**

**2-6 juillet 2007, Strasbourg**

### **Projets pour l'Europe**

#### **SYNTHÈSE DES SESSIONS PLÉNIÈRES ET DES CONFÉRENCES**

Yulia Kochneva, Groupe de sociologie politique européenne,  
Université Robert Schuman, Strasbourg

Direction générale de la démocratie et des affaires politiques  
Conseil de l'Europe, Strasbourg

*Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doit être adressée à la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)). Toute autre correspondance relative à cette publication doit être adressée à la Direction générale de la démocratie et des affaires politiques.

*Contacts au Conseil de l'Europe:*

Jean-Louis Laurens  
Directeur général de la démocratie et des affaires politiques  
Courriel: [jean-louis.laurens@coe.int](mailto:jean-louis.laurens@coe.int)  
Tél.: + 33(0)3 88 41 20 73

François Friederich  
Coordinateur de projet  
Courriel: [francois.friederich@coe.int](mailto:francois.friederich@coe.int)  
Tél.: + 33 (0)3 90 21 53 02

Claude Bernard  
Assistante administrative et financière  
Courriel: [claud.bernard@coe.int](mailto:claud.bernard@coe.int)  
Tél.: + 33 (0)3 88 41 22 75

Natalia Vassioukova  
Assistante de projet  
Courriel: [natalia.vassioukova@coe.int](mailto:natalia.vassioukova@coe.int)  
Tél.: + 33 (0)3 90 21 49 54

Site web: [www.coe.int](http://www.coe.int)  
[www.coe.int/Schools-Politics/fr](http://www.coe.int/Schools-Politics/fr)

© Conseil de l'Europe, mars 2008

## Sommaire

<b>I. Introduction: Le projet européen, un projet d'avenir .....</b>	<b>5</b>
<b>II. Stratégies européennes et politiques nationales:</b>	
<b>l'établissement d'un projet commun .....</b>	<b>7</b>
A. La genèse du projet européen commun.....	7
B. Le processus d'intégration européenne et la structuration de l'espace politique européen ...	9
C. Les défis du projet européen commun.....	12
<b>III. Identité, nationalité et citoyenneté dans une société démocratique.....</b>	<b>15</b>
A. Citoyenneté et nationalité: quels enjeux pour la société démocratique?.....	15
B. Entre identité nationale et identité européenne: quel avenir pour le projet européen? .....	18
<b>IV. Conditions d'une société démocratique: comment construire une culture démocratique partagée par tous les pays européens? .....</b>	<b>23</b>
A. Démocratie et culture politique .....	23
B. La société civile: une condition indispensable à l'événement d'une société démocratique ...	24
C. Les moyens pour construire une culture démocratique pérenne .....	26
<b>V. Cinquante ans après le Traité de Rome: où en est le projet européen? .....</b>	<b>29</b>
A. Du projet économique à l'Europe politique.....	29
B. Les priorités pour l'Europe de demain .....	30
<b>VI. Repenser le concept de «société ouverte»: l'importance de la vérité dans une société démocratique .....</b>	<b>33</b>
<b>VII. Conclusion: Le futur du projet européen: un avenir commun pour tous les Européens .....</b>	<b>35</b>
<b>Annexe I:</b> Programme de l'Université d'été de la démocratie.....	41
<b>Annexe II:</b> Liste des participants.....	53
<b>Annexe III:</b> Déclaration finale.....	73



## I. Introduction: Le projet européen, un projet d'avenir

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil de l'Europe a organisé du 2 au 6 juillet 2007 l'Université d'été de la démocratie qui regroupe l'ensemble des Ecoles d'études politiques. La séance d'ouverture de cet événement a été l'occasion pour les intervenants qui se sont exprimés à la tribune de tirer le bilan de l'état de la démocratie sur le continent européen. Terry Davis<sup>1</sup> a rappelé le rôle capital que joue le Conseil de l'Europe dans la diffusion des droits de l'homme, de la démocratie et de la prééminence du droit. Le Conseil de l'Europe est bel et bien une organisation européenne tant par le territoire sur lequel s'exerce sa compétence que par les valeurs qu'il défend. On présente souvent les rapports entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe comme concurrentiels. Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe ne partage pas ce point de vue: «L'Union européenne se préoccupe du niveau de vie, le Conseil de l'Europe se préoccupe de la qualité de vie.»

Pour mener à bien ce projet, l'Organisation siégeant à Strasbourg dispose de nombreux outils. Tout d'abord des traités qui permettent d'instaurer des normes juridiques pour protéger les Européens au quotidien. Luisella Pavan-Woolfe<sup>2</sup> a souligné que le récent échec du Traité constitutionnel traduit l'importance de débattre des enjeux de la construction d'un espace européen commun, soutenu par la démocratie et les citoyens actifs. La participation au processus démocratique au niveau européen est primordiale. Or, il n'existe pas de forme idéale de la démocratie, comme l'a remarqué Göran Lindblad<sup>3</sup>; chaque pays en développe sa propre application. Les organisations européennes ont donc un rôle à jouer pour harmoniser et niveler vers le haut les standards démocratiques en Europe.

Göran Lindblad a tenu à rappeler à cet égard que le Conseil de l'Europe travaille beaucoup pour maintenir très haut ces normes. Il ne peut pas y avoir de démocratie sans droits de l'homme, ni de démocratie et de droits de l'homme sans la suprématie de la loi. Aujourd'hui, il y a des pays qui ne connaissent toujours pas la prééminence du droit. La Convention européenne des Droits de l'Homme est un texte de référence en la matière.

La Cour européenne des Droits de l'Homme constitue un second outil fondamental à la disposition du Conseil de l'Europe. Le succès de cette Cour n'est plus à prouver aujourd'hui et si cela peut poser des problèmes techniques au quotidien, selon Terry Davis, c'est aussi et avant tout l'illustration que les Européens se sont appropriés la Cour de Strasbourg.

Cependant, ces outils juridiques ne doivent pas faire oublier que les droits de l'homme sont le résultat de décisions politiques. Si «les droits de l'homme sont hautement politiques, c'est parce qu'ils sont le fruit d'accords entre les gouvernements, parce que ce sont des thèmes centraux dans le débat politique et parce qu'on ne peut lutter contre la violation des droits de l'homme que par des décisions politiques» comme a pu le souligner Thomas Hammarberg<sup>4</sup>. A cet égard, les Ecoles d'études politiques sont un instrument non négligeable dans le travail du Conseil de l'Europe. L'Université d'été de Strasbourg est l'aboutissement du travail réalisé tout au long de l'année par les 15 Ecoles d'études politiques. L'intervention lors de cette Université d'été d'Oliver Dulic<sup>5</sup>, présent l'année dernière en qualité de participant, témoigne du dynamisme et de l'activité du Conseil de l'Europe non seulement à Strasbourg mais partout en Europe.

1. Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

2. Représentante de la Commission européenne auprès du Conseil de l'Europe.

3. Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

4. Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

5. Président du Parlement de la République de Serbie, ancien de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade.

C'est le témoignage d'un chef d'Etat à la tête d'un pays où la démocratie est encore jeune et où le sens de la liberté doit être exploré que le Président Boris Tadic<sup>6</sup> est venu apporter à Strasbourg. La Serbie a encore des efforts à mener notamment en ce qui concerne les droits de l'homme. Pourtant, intégrer l'espace démocratique européen, être membre de l'Union européenne n'est plus une ambition dissimulée: «La Serbie exprime son intention de devenir membre à part entière de l'Union européenne sans renoncer à son intégrité territoriale. [...] L'Union européenne est incomplète sans la Serbie et les Balkans occidentaux.»

La Serbie souhaite être un moteur pour la stabilité régionale, la prospérité et la démocratisation de l'Europe du Sud-Est. Cela doit passer tout d'abord par la promotion permanente des droits de l'homme et principalement des droits des minorités, de la paix durable, de la tolérance et de la réconciliation. «Sans réconciliation la démocratie est impossible» a déclaré Boris Tadic. Une question posée par l'école de Skopje a permis au Président de la Serbie de préciser que son pays devra mener des réformes cruciales «les plus importantes de son histoire» mais aussi collaborer avec le Tribunal de la Haye dans la résolution de l'affaire de Ratko Mladic et des autres criminels de guerre toujours en fuite.

Sur ce chemin se dresse la question du Kosovo que le Président serbe n'a pas éludée. Selon Boris Tadic il faut maintenir l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République de Serbie en accord avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Parallèlement, le Président serbe estime qu'il faut parvenir par la négociation avec Pristina à un compromis, une solution acceptable pour toutes les parties présentes autour de la table de négociations. L'indépendance du Kosovo risquerait de remettre en cause la stabilité de la région, condition sine qua non, de l'adhésion des pays balkaniques. Les valeurs démocratiques sont un guide à suivre lorsqu'on traite du Kosovo; c'est aussi une voie à suivre sur le chemin de l'intégration européenne pour la Serbie. L'héritage nationaliste est aujourd'hui un obstacle indéniable à l'adhésion à l'UE des pays des Balkans. Selon Boris Tadic, la solution passe par la distinction à faire entre l'intérêt national légitime pour chaque Etat et le nationalisme qui ne peut mener que vers la guerre.

Cette Université d'été de la démocratie sera l'occasion de débattre de la citoyenneté, du besoin d'individus informés et actifs pour faire vivre une société démocratique et des rapports entre communauté politique et identité nationale. Boris Tadic a proposé des axes de réflexion en s'inspirant de son expérience d'homme politique démocratiquement élu. Selon le Président serbe, la démocratie implique une responsabilité croissante résultant de la participation personnelle aux affaires publiques. Des individus informés des affaires publiques aussi bien aux niveaux local que national, voire supranational, sont des personnes qui ne peuvent pas être manipulées. Ils vont participer aux élections, aux affaires de la communauté et ne seront pas indifférents au bien-être général et au besoin de la communauté dans laquelle il vivent: «l'indifférence est une mort lente pour la démocratie». Pour cette raison, le citoyen démocratique doit être actif, constructif, mais aussi critique. Il doit se battre contre le déficit démocratique et être vigilant à l'égard de l'aliénation et des abus bureaucratiques. La société civile a un rôle indéniable à jouer. Interrogé sur le rôle qui lui incombe dans le processus de démocratisation des pays des Balkans occidentaux, Boris Tadic a tout particulièrement souligné le travail mené en matière de protection des enfants et des Roms. Le passage des pays balkaniques de la dictature vers la société démocratique légitime a créé un climat favorable à l'essor de la société civile. Enfin, pour les pays des Balkans, l'identité nationale a été développée sur une base ethnique, religieuse et linguistique, ce qui n'implique pas de fait l'idée d'une citoyenneté démocratique basée sur les droits civiques, les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

L'Université d'été de la démocratie s'est ouverte cette année avec pour enjeu faire «de l'Europe, notre Europe».

---

6. Président de la République de Serbie.

## II. Stratégies européennes et politiques nationales: l'établissement d'un projet commun

*«L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. [...] Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée.»*

(Robert Schuman, 9 mai 1950)

La construction européenne remplit-elle ses objectifs depuis sa création, il y a près de cinquante ans? Quel espace l'Europe politique doit-elle recouvrir? Un demi-siècle après la volonté des pères fondateurs, l'Europe n'a jamais été autant en débat qu'aujourd'hui. Néanmoins, de nombreuses interrogations demeurent sur la nature, les objectifs et la raison d'être du projet européen. Klaus Schumann<sup>7</sup> a défini ce dernier comme la volonté d'«aller en avant étape par étape dans la construction d'un espace commun partagé par toutes les populations du continent ce qui va remplacer les divisions, les conflits et la souffrance humaine du passé, grâce aux garanties communes de liberté, des droits de l'homme, de la justice, ce qui nous amène à vivre ensemble en paix et promouvoir le bien-être économique et social».

Aujourd'hui, le projet européen semble tourner au ralenti. Le référendum sur le Traité constitutionnel en France et aux Pays-Bas en mai 2005 a été l'occasion de voir deux pays fondateurs exprimer des réticences face à l'approfondissement de l'intégration européenne. Par ailleurs, de nouveaux Etats membres ont pris des positions hostiles aux délégations de compétences nationales vers l'Europe. Le projet européen ne va plus de soi, il est désormais discuté, remis en cause par des gouvernements et les peuples eux-mêmes.

C'est en revenant à l'origine du projet européen, en pointant les enjeux qui se présentent à lui aujourd'hui, comme l'élargissement ou la mise en œuvre d'une politique étrangère commune, et en relevant les défis qui l'attendent, que les participants de la deuxième édition de l'Université d'été ont pu envisager ce qu'est le projet européen, entre stratégies transnationales et politiques nationales.

### A. La genèse du projet européen commun

#### La réconciliation aux origines du projet commun

L'histoire de l'Europe s'est constituée d'empires se faisant la guerre. L'unité européenne ne pouvait alors être conçue uniquement comme la victoire d'une des puissances européennes sur toutes les autres. Cette course en avant a mené les Européens à s'affronter dans deux conflits mondiaux au XX<sup>e</sup> siècle qui allaient anéantir le continent. C'est à la suite de la volonté et du courage politique d'un groupe d'hommes, les pères fondateurs, que les dirigeants du continent, en premier Français et Allemands, ont compris qu'ils devaient cesser de s'affronter pour coopérer, et s'unir. L'Europe est le premier continent où des Etats qui se sont fait la guerre pendant plusieurs siècles s'associent et créent une structure supranationale à laquelle ils délèguent en partie leur souveraineté pour mener des politiques communes.

Si aujourd'hui le projet européen est vu, pour certains, comme un outil de régulation de la mondialisation, ou encore comme un moyen de se faire entendre pour les Européens en matière de politique internationale, il n'en demeure pas moins que c'est la réconciliation qui est l'origine, le

7. Ancien directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe.

moteur de l'aventure européenne telle que nous la connaissons depuis un peu plus de cinquante ans. Klaus Schumann a souligné lors de son intervention que la réconciliation a pu avoir lieu uniquement grâce à «la reconnaissance des erreurs et des crimes de la guerre, mais aussi grâce à une volonté politique des régimes démocratiques d'instaurer le vivre ensemble en paix sur le continent européen».

Ainsi, au lendemain de la seconde guerre mondiale, un grand nombre de leaders politiques européens et mondiaux ont voulu construire un partenariat entre les nations démocratiques en prévention d'autres tentations nationalistes et en réaction contre le totalitarisme. Réunir ensemble des dirigeants et des peuples encore ennemis la veille dans le cadre des institutions européennes a été la solution choisie par les pères fondateurs pour promouvoir le dialogue, la compréhension mutuelle et établir ce que Robert Schuman appelait «des solidarités de fait».

### **La construction institutionnelle du projet européen**

La volonté politique de prévention de nouveaux conflits et d'établissement d'une paix durable se traduit en acte le 5 mai 1949 par la création du Conseil de l'Europe. En retraçant l'histoire de la construction européenne, Jack Hanning<sup>8</sup> y voit la première réponse au rêve du fédéralisme européen: «pour la première fois dans l'histoire, les pays se sont réunis pour accepter les garanties internationales des droits de l'homme».

Le Conseil de l'Europe a produit des obligations conformes aux valeurs démocratiques garantes des droits de l'homme et assurant la suprématie du droit que les Etats membres doivent respecter. L'objectif est alors de créer une unité plus étroite entre ses membres à travers l'action commune dans de nombreux domaines d'activité.

Depuis, le Conseil de l'Europe s'est muni de plusieurs instruments qui lui permettent d'anticiper des situations conflictuelles nationales ou bilatérales, voire les situations d'impasse politique. Klaus Schumann a souligné notamment l'importance de la Convention européenne des Droits de l'Homme, ainsi que des textes adoptés par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans le domaine de la prévention de la torture, des traitements inhumains, de la protection des minorités pour ne citer que les plus notoires.

L'adhésion à ces conventions constitue une condition préalable d'adhésion au Conseil de l'Europe. En effet, un Etat candidat doit remplir des critères significatifs: une construction institutionnelle démocratique, des élections libres et transparentes, l'Etat de droit, en particulier l'indépendance de la justice, la liberté d'expression et des médias, la protection des minorités nationales et, enfin, le respect des principes de la législation internationale, autant de principes fondamentaux auxquels un Etat candidat ne peut déroger.

Parallèlement au Conseil de l'Europe, d'autres organisations ont établi des obligations relatives aux valeurs démocratiques. Ainsi, en 1993 lors du Sommet de Copenhague, l'Union européenne a défini les critères d'accession pour les pays candidats. Selon Jack Hanning, ces derniers font écho au Traité de Londres instituant le Conseil de l'Europe de 1949.

Une synergie entre le Conseil de l'Europe et l'UE existe dans la promotion de la démocratie, le respect des droits de l'homme, le respect des minorités, l'Etat de droit. C'est une garantie pour la stabilité démocratique sur le continent. Les activités de l'OSCE deviennent, quant à elles, de plus en plus similaires à celles du Conseil de l'Europe. La coordination est alors nécessaire et elle doit commencer dans les Etats. En 2005 a eu lieu le Sommet de Varsovie du Conseil de l'Europe où les dirigeants des deux organisations ont appelé à une meilleure coordination entre les administrations nationales. Klaus Schumann a remarqué que cette «coordination entre les organisations est nécessaire pour apporter des réponses effectives. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont confirmé leur engagement dans le renforcement des efforts communs dans la construction de l'Europe sans lignes de séparation».

---

8. Ancien directeur des Relations extérieures et multilatérales du Conseil de l'Europe.



Le projet européen s'est élaboré au lendemain de la guerre dans une Europe dévastée mais aussi séparée en deux. Pendant près de quarante ans, le dessein des pères fondateurs d'une Europe de paix s'est construit exclusivement à l'Ouest du continent. L'élargissement à l'Est est une problématique qui s'est présentée par surprise et qui a pris de court les institutions européennes au début des années 1990. Jack Hanning a déclaré à ce titre que «la réalité de l'Europe d'aujourd'hui a pris forme suite aux conséquences de la chute du mur de Berlin». Cet événement marque le point de départ du processus de réunification du continent européen. Avant 1989 la poursuite de l'intégration européenne paraissait logique, mais demeurait lente car les perspectives d'élargissement étaient faibles. Le tableau a changé aujourd'hui, l'approfondissement est devenu indispensable et urgent pour que l'élargissement soit une réussite et non un échec qui se révélerait extrêmement douloureux pour tous les Européens. Approfondissement et élargissement sont donc les deux enjeux auxquels le projet européen doit répondre désormais.

## **B. Le processus d'intégration européenne et la structuration de l'espace politique européen**

### **Quel équilibre entre l'approfondissement et l'élargissement?**

Au cours du dernier demi-siècle, un ensemble très varié de pays ont adhéré à l'Union européenne. Au fil des adhésions de nouveaux pays, l'UE a poursuivi son processus d'intégration, souvent stimulée en cela par les crises ou nouveaux défis suscités par l'adhésion de nouveaux membres. L'élargissement de la communauté vers le Sud dans les années 1980 a stimulé la création du marché unique et a développé des politiques de cohésion ainsi que des politiques régionales substantielles. La monnaie unique a été introduite après l'adhésion des pays du Nord et de l'Autriche dans les années 1990 et on a assisté à de nouveaux changements en terme de politique de sécurité commune. Les dix nouveaux pays d'Europe centrale ont adhéré en 2004, suivis récemment par la Roumanie et la Bulgarie. A partir de ce moment-là, l'Union européenne doit faire face à de nouveaux enjeux de taille, notamment, l'énergie. Comment assurer une coopération entre la Russie et l'Union européenne qui ont des intérêts distincts? Comment ne pas dépendre uniquement des ressources énergétiques russes? Ce sont les questions qui ont animé le débat de cette Université d'été de la démocratie<sup>9</sup>.

Depuis les deux derniers élargissements, l'équilibre qui préexistait avant la chute du mur de Berlin entre élargissement et approfondissement a changé. Gaëtane Ricard-Nihoul<sup>10</sup> l'explique par la nature même de ce dernier élargissement, qui a été «sans précédent» de par sa dimension. En effet, en mai 2004 l'Union européenne est passée de 15 à 25 Etats membres. Cela a notamment eu pour conséquence de soulever la question des frontières de l'Union européenne jamais posée au préalable: «aujourd'hui l'Union européenne ne peut plus avancer en essayant de trouver un équilibre entre l'élargissement et l'approfondissement. Le phénomène de l'élargissement est devenu très important», a-t-elle constaté.

Il existe, selon Gaëtane Ricard-Nihoul, deux positions importantes concernant l'élargissement de l'Union européenne. D'une part, l'idée la plus répandue selon laquelle la définition des frontières européennes est nécessaire: nous pouvons imaginer encore un ou deux élargissements mais nous devons nous arrêter quelque part. D'autre part, l'idée selon laquelle l'Union européenne, pour être plus forte et pour devenir une puissance économique et politique, a besoin de tous les pays qui souhaitent y adhérer. Les politiques de voisinage servent dans ce cas de première étape vers l'élargissement. Pour que celle-ci aboutisse, les pays devront remplir les critères économiques et démocratiques fixés par l'Union européenne. Ainsi, Gaëtane Ricard-Nihoul a appelé à un débat public ouvert, pour entamer une nouvelle réflexion quant à savoir jusqu'où l'Union européenne peut aller dans son ouverture aux nouveaux Etats.

9. Un atelier a été également consacré à la question énergétique: «Les politiques énergétiques pour garantir des ressources énergétiques saines et durables».

10. Secrétaire générale du think tank *Notre Europe*, Paris.

La question des frontières de l'Union européenne a suscité un large débat entre les participants de l'Université d'été de la démocratie. C'est surtout la question de l'élargissement de l'Union européenne à la Turquie qui a été placée au cœur du débat: l'Europe doit-elle être un club chrétien?

La question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne n'est pas nouvelle et demeure très polémique. Cependant, les intervenants partagent la même opinion concernant cette question: l'Europe est basée sur des valeurs démocratiques, sur la paix et la solidarité. La question de savoir si la Turquie doit entrer ou non dans l'Union européenne s'évalue à la façon dont elle remplit ces critères. Depuis l'ouverture des négociations d'adhésion, la Turquie a mis en place de très importantes réformes. Il n'en demeure pas moins que des problèmes, en ce qui concerne les droits de l'homme et ceux des minorités, subsistent dans ce pays. Il semble incontestable que la Turquie ne peut pas devenir membre de l'Union européenne tant qu'elle ne satisfait pas aux critères de Copenhague.

Malgré tout, Klaus Schumann a appelé à ne pas tomber dans un débat stéréotypé: «la question religieuse est un non sens». Pour Jack Hanning: «on ne peut pas définir l'identité européenne en terme de religion». L'Europe est basée sur la diversité et le dialogue culturel: «c'est le prochain défi pour l'Europe que de montrer à l'opinion publique que ce n'est pas un club chrétien, et qu'elle doit être une référence en matière de dialogue interculturel», a souligné Gaëtane Ricard-Nihoul.

L'élargissement va continuer à être le défi majeur de l'Union européenne dans les années à venir. En effet, l'idée selon laquelle l'élargissement est un frein à l'approfondissement du processus d'intégration est plus que répandue. D'autre part, il y a une certaine rancœur à propos de l'élargissement depuis que de nouveaux Etats membres ont montré eux-mêmes qu'ils étaient dépourvus du sens de solidarité européenne et du désir de mettre de côté les antagonismes de la guerre: «La rhétorique populiste dans les bouches des leaders européens est inacceptable», a estimé Jack Hanning.

Les propos sur les limites des frontières de l'Union européenne ont levé un tabou en ouvrant le débat sur l'identité religieuse et ethnique de l'Europe. Si l'identité européenne existe, elle doit être l'incarnation de la diversité de notre continent, et basée sur nos valeurs partagées qui rejettent toute forme de discrimination, qu'elles soient fondées sur des considérations ethniques, religieuses ou racistes.

L'élargissement a posé en même temps le débat sur les frontières de l'Union européenne. Cette question risque pour les temps à venir de remettre sur le devant de la scène des idées dangereuses, prônant le repli sur soi et le rejet de l'autre. L'élargissement doit donc être un succès: l'avenir du continent européen, la légitimité du système démocratique et de l'Etat de droit en dépendent. De nombreux outils seront nécessaires à cette fin. La nécessité pour les Etats membres de se doter d'un système administratif efficace est un de ces outils.

La fonction publique des Etats membres: un outil indispensable à la réussite de l'intégration européenne

Après la chute de l'URSS, les pays de l'ancien bloc soviétique se sont retrouvés face à des réformes économiques et politiques importantes. Dans ce contexte, l'émergence d'une bureaucratie, c'est-à-dire d'une administration compétente capable de mettre en place un programme de réformes politiques, sociales et économiques, est capitale. Cette administration devrait également être stable. Autrement dit, elle ne devrait pas être remplacée à chaque élection parlementaire où les partis politiques placent leurs militants dans l'administration. Cette analyse de Christopher Cviic<sup>11</sup> est complétée et affirmée par François-Gilles Le Theule<sup>12</sup>. Pour le directeur du Centre des études européennes de Strasbourg, l'expérience montre qu'un Etat doté d'une structure administrative puissante et stable est plus efficace en ce qui concerne les négociations communautaires et l'intégration au niveau national des normes européennes. Le Secrétariat général des Affaires européennes rattaché au service du Premier ministre français est un exemple en la matière.

11. Conseiller politique de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Londres.

12. Directeur du Centre des études européennes, Strasbourg.

Cette nécessité d'une administration efficace exprimée par les deux interlocuteurs a été entendue par les participants de l'Université d'été. Cependant, des interrogations demeurent pour ces derniers: comment faire avec des pays où le pourcentage de la population diplômée est faible comme dans les Balkans suite à la guerre? La création de «Think Tanks» ainsi que d'écoles d'administration publique sont des outils qui ont été proposés lors du débat. Une question demeure cependant sans réponse: comment garder des personnes qualifiées au service de l'Etat qui pourraient gagner beaucoup mieux leur vie dans le secteur privé ou ailleurs en Europe?

Ce débat a pu trouver échos dans l'atelier: «La réforme de l'administration publique: entre éthique et efficacité».

La réussite de l'élargissement, qui passera par l'émergence d'une fonction publique stable, impartiale et efficace dans tous les pays européens, est une exigence pour l'avenir de l'Europe. Cependant, près d'un siècle après l'ouverture du premier conflit mondial et au moment où le monde est agité par de nombreux dangers, tels que les changements climatiques et le terrorisme, l'Europe a, plus que jamais, besoin d'une politique étrangère commune.

### **Quelle stratégie pour quelle politique étrangère commune?**

La nécessité d'une politique étrangère commune est une question en débat depuis l'origine du projet européen au sortir de la seconde guerre mondiale. La rivalité entre les blocs de l'Est et de l'Ouest définissait la politique internationale jusqu'au début des années 1990. Aujourd'hui, l'émergence du terrorisme sur la scène mondiale, la non-résolution du conflit Israélo-palestinien, les tensions en Corée, au Pakistan et, bien souvent, l'impuissance de l'ONU face à ces situations poussent à tirer le bilan du désordre mondial actuel. La guerre en Irak a été l'occasion de voir les pays européens se déchirer entre eux. Or, de nombreuses études statistiques montrent que la mise en place d'une politique extérieure commune est, depuis longtemps, une attente majeure des Européens.

L'Union européenne a plusieurs réponses à apporter avant de pouvoir prétendre se doter d'une politique étrangère commune. La première est d'ordre institutionnel: l'UE a besoin d'un ministre des Affaires étrangères. Par ailleurs, le manque de stratégie est patent aujourd'hui. La question de la nature des relations avec la Russie est aujourd'hui incontournable pour des raisons de dépendance énergétique. Cependant, il ne faut pas oublier les relations avec les Etats-Unis, la Chine et l'Inde. Pour répondre à ces enjeux, Istvan Gyarmati<sup>13</sup> a proposé trois scénarios. Premièrement, préférer des régimes autoritaires là où des fondamentalistes musulmans peuvent prendre le pouvoir. Deuxièmement, avoir un minimum de relations avec des pays qui sont en dessous des standards européens de la démocratie. Enfin, jouer l'apaisement avec des pays qui ne sont pas démocratiques mais incontournables pour des raisons politiques et économiques.

Nicolae Chirtoaca<sup>14</sup> a complété cette analyse en insistant sur le fait que l'intégration européenne doit être un moteur pour les pays voisins. L'Union européenne doit laisser la porte ouverte à des pays historiquement, culturellement et géographiquement européens et ce pour éviter la création de nouvelles divisions entre les nouveaux Etats membres et leurs voisins. Concernant la politique de voisinage on ne peut oublier que pour la première fois, l'Ecole d'études politiques de Bélarus était présente. La démocratisation de ce pays a fait l'objet d'un débat riche lors de cette conférence. Le retard du Bélarus par rapport aux autres pays postsoviétiques a été mis en évidence. La société civile est sans doute l'élément clé pour qu'un jour ce pays ne soit plus en marge du reste de l'Europe.

La mise en œuvre d'une politique étrangère est indispensable. Elle est une condition sine qua non, comme l'élargissement, pour que l'Union européenne soit capable d'affronter les défis du projet commun pour les années à venir.

13. Directeur du Centre pour l'intégration euro-Atlantique et la démocratie, Budapest.

14. Ambassadeur de la République de Moldova aux Etats-Unis d'Amérique, Washington.

## C. Les défis du projet européen commun

### Face à la mondialisation et au protectionnisme national: quel projet européen?

La construction européenne doit faire face, aujourd'hui, à un environnement global fortement transformé par le phénomène de la mondialisation. Le continent européen a perdu sa position d'unique acteur global et doit maintenant défendre son rôle et sa position dans le monde caractérisé par la multipolarisation de la scène internationale. L'Europe se voit confrontée aujourd'hui aux nouveaux défis et menaces qui nécessitent des réponses efficaces et concertées entre tous les pays européens. Ces réponses font partie, selon Klaus Schumann, du plan d'action des organisations européennes: combattre le terrorisme, la corruption et le crime organisé, combattre le trafic des êtres humains, le cybercrime, renforcer les droits de l'homme dans la société de l'information, gérer les mouvements de la migration, promouvoir le dialogue interculturel.

En évoquant ce sujet, Jack Hanning voit, par-dessus tout, que la généralisation de la peur de la mondialisation a engendré un mouvement vers le protectionnisme, ainsi que la résurgence du sens souvent perverti de l'identité nationale. Cela a inévitablement amené dans certains pays la rupture entre les intérêts nationaux découlant du concept de souveraineté nationale et le besoin de réponses collectives européennes pour lutter contre les dangers globaux et contre la puissance incontrôlable des compagnies multinationales qui échappent à toute forme de contrôle démocratique: «La mondialisation a encouragé la résurgence du nationalisme au moment où l'on a au contraire besoin d'approches collectives.»

La souveraineté nationale ne trouvera pas à elle seule de solutions aux problèmes communs. Au contraire, il faut afficher une certaine unité pour affronter des problèmes partagés. Les valeurs et les principes communs, la construction politique et juridique, consolident cette norme collective et constituent une base pour des réponses communes aux défis de demain. Le projet européen a atteint le degré d'une «Europe unique, l'Europe sans frontières qui n'a jamais existé avant», a déclaré Klaus Schumann. Néanmoins, ce projet de l'Europe unie est fragile. L'Europe a des règles, des textes juridiques, une expérience pratique, mais il lui manque encore une gouvernance active, courageuse, et convaincante, qui pourra utiliser ces instruments, les adapter s'il le faut, pour un meilleur futur commun. A ce propos, il convient de citer Jack Hanning: «La souveraineté nationale est une prérogative des populations des Etats membres, mais la souveraineté partagée ou commune, ne veut pas dire l'abandon de cette dernière. Au contraire, c'est un moyen beaucoup plus efficace d'exercer cette souveraineté dans le monde en globalisation.»

### Réconcilier l'opinion publique avec le projet européen: vers la «bonne gouvernance»

Le projet européen tel que nous le connaissons aujourd'hui est le fruit de longues années d'efforts de la part d'une partie des élites politiques qui sont parvenues, malgré les différences nationales, à une union monétaire et économique des pays européens. Cette Europe est donc en premier lieu le résultat de multiples décisions prises par les dirigeants politiques. Cependant, il est difficilement envisageable que cette construction se réalise sans l'approbation des peuples concernés. L'Union européenne ne peut pas simplement être un cadre institutionnel voulu par les technocrates européens, elle doit être légitimée par le peuple européen. La participation des citoyens est aujourd'hui indispensable et on la retrouve dans la notion de bonne gouvernance européenne. Celle-ci désigne «les règles, les processus et les comportements, qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence»<sup>15</sup>.

Gaëtane Ricard-Nihoul, analysant l'état de l'opinion publique européenne, constate que 50 % des Européens sont favorables à l'appartenance de leur pays à l'Union<sup>16</sup>. Elle remet également en question les analyses positives et estimations hautes qui sont tirées de ces résultats par l'Union

15. Livre blanc de la gouvernance européenne, Commission européenne.

16. Gaëtane Ricard-Nihoul se réfère dans son intervention aux études réalisées par l'Eurobaromètre.

européenne, d'autant plus que ce chiffre connaît une baisse constante. La raison qui pourrait expliquer cette impopularité de l'Union européenne est que le projet européen est soutenu majoritairement par les élites, à savoir les personnes qui ont un niveau d'études élevé et une certaine réussite professionnelle. Le projet européen est un projet élitiste, mais ce point est sous-estimé par les responsables politiques et c'est un vrai problème. «Comment l'Union européenne pourrait-elle avancer avec seulement 50 % de la population qui lui accorde son soutien», s'est interrogée Gaëtane Ricard-Nihoul.

Les intervenants ont apporté une approche croisée en guise de réponse à cette question. Le déficit démocratique du projet européen porte tout d'abord sur les institutions de l'Union européenne. Le pouvoir limité des parlementaires européens, le vote à l'unanimité dans des domaines critiques en sont les manifestations les plus criantes. Mais le déficit démocratique propre à l'Union européenne ne s'exprime pas uniquement au niveau institutionnel. Un réel déficit démocratique est surtout présent au niveau national. Les leaders politiques ainsi que les médias nationaux ne parlent pas beaucoup, voire pas du tout, des questions européennes à leurs citoyens. Gaëtane Ricard-Nihoul a cité l'exemple de la campagne référendaire sur le Traité constitutionnel en France: «Beaucoup de débats ont eu lieu au sujet des problématiques européennes, c'était un vrai moment démocratique. Mais quand le dernier débat sur les questions européennes a-t-il eu lieu en France avant cela? C'était il y a douze ans lors du référendum sur Maastricht. Et c'est un vrai problème, on ne peut pas demander aux citoyens de tomber amoureux d'un projet dont ils n'ont pas entendu parler depuis douze ans.»

Klaus Schuman a conforté cet argument en ajoutant que les gouvernements nationaux, les partis politiques ainsi que les médias utilisent souvent Bruxelles comme «bouc émissaire» pour couvrir leurs erreurs.

Le rôle des médias est important en la matière mais ces derniers ont souvent tendance à traiter l'Europe comme le font les hommes politiques. Jack Hanning a souligné que leur rôle, au contraire, devrait être de développer une «conscience civique européenne».

François-Gilles le Theule, en citant l'exemple de la France, a remarqué qu'après le référendum sur le Traité constitutionnel une réflexion a été entamée par le Gouvernement français. L'enjeu était de rechercher comment arriver à ce que les médias, le secteur privé et les citoyens partagent une vision de l'Europe semblable. Une école européenne destinée aux élites, à savoir les parlementaires, les journalistes, les représentants du secteur privé, les représentants d'ONG, a été créée dans ce but.

Par ailleurs, un constat important a été fait par l'Ecole d'études politiques de Moldova sur la nécessité d'un travail avec tous les citoyens afin de les éduquer à la situation politique. «Nous voulons la démocratie, mais nous devons préparer nos concitoyens pour cela. La Moldova est un pays avec une partie rurale non négligeable. Nous avons une tendance à nous focaliser souvent sur la population urbaine, qui a déjà un certain niveau de connaissances du contexte politique. Nous devons, au contraire, nous tourner vers la population qui vit dans les campagnes, qui n'a pas accès à l'information et ne comprend pas toujours les enjeux du débat politique», a remarqué un des participants de l'Université d'été.

Ainsi, l'opinion publique n'est pas vraiment favorable au projet européen parce qu'elle ne voit pas les idées qui sont à son origine et considère ce projet comme élitiste. Il est donc nécessaire de rendre l'Europe proche des citoyens et plus transparente. Dans ce contexte, l'opinion publique européenne revêt une importance majeure comme lien entre les institutions politiques et les citoyens de l'Union. La constitution d'une opinion publique européenne faciliterait la participation accrue des citoyens aux processus de décision et favoriserait le renforcement de la légitimité politique de l'Union. Une solidarité plus accrue entre les Etats membres est aussi une piste pour renforcer l'esprit européen sur notre continent.

Le projet européen puise son origine dans la volonté d'éviter les conflits et d'instaurer la paix sur le continent européen. Il représente aujourd'hui une réalité complexe touchant de nombreuses sphères de l'activité publique. Ivan Vejvoda<sup>17</sup> en a fait l'énumération, citant l'économie, le commerce, l'administration, la démocratie et les droits de l'homme, la politique extérieure, la sécurité ou encore la coopération régionale. Néanmoins, des problèmes persistent: le manque de leadership politique, d'une bonne gouvernance ainsi que d'une réelle solidarité européenne. Enfin, on ne peut nier le doute de certains Etats à l'égard du développement et de la consolidation du projet européen. Depuis quelques années, l'Union européenne se trouve politiquement au point mort. En effet, le rejet du Traité constitutionnel par la France et les Pays-Bas «a remis en question l'espoir, le rêve d'une Europe différente et unie, faisant preuve d'une solidarité commune, libérée des stéréotypes historiques»<sup>18</sup>. La logique intergouvernementaliste de certains pays européens lors des négociations communes est en contradiction avec l'essence du projet voulu par les pères fondateurs.

Pour faire avancer l'Europe «il faut briser cette logique et ne pas réduire l'intérêt européen à l'intérêt national», a insisté Gaëtane Ricard-Nihoul. L'équilibre à trouver entre stratégies européennes et politiques nationales est une clé pour assurer la pérennisation et le développement du projet européen. Les Etats membres devraient plus souvent s'interroger sur ce qu'ils peuvent faire pour la réalisation du projet commun. Jack Hanning a conclu son intervention par une déclaration forte: «Il ne faut pas se demander ce que l'Europe peut faire pour nous, mais ce que nous pouvons faire pour l'Europe.»

Le projet européen doit faire face à un double défi aujourd'hui. D'une part, l'élargissement depuis la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre en ex-Yougoslavie. D'autre part, la mondialisation et son lot de concurrence économique interétatique mettant à mal le principe de solidarité européenne. Ces deux enjeux sont aussi à la source d'un danger auquel l'Europe devra faire face dans les années à venir: la résurgence des réflexes identitaires et nationalistes. Dans ce contexte, quel modèle européen véhiculer entre l'identité, la nationalité et la citoyenneté dans une société démocratique?

---

17. Directeur exécutif de «Balkan Trust for Democracy», Belgrade.

18. Klaus Schumann.

### III. Identité, nationalité et citoyenneté dans une société démocratique

*«La chose publique, comme nous l'appelons, est la chose du peuple; un peuple n'est pas toute réunion d'hommes assemblés au hasard, mais seulement une société formée sous la sauvegarde des lois et dans un but d'utilité commune. Ce qui pousse surtout les hommes à se réunir, c'est moins leur faiblesse que le besoin impérieux de se trouver dans la société de leurs semblables.»*

(Cicéron, De la République, Livre I [1,25] XXV (39))

Identité, nationalité, citoyenneté... Trois notions auxquelles on fait fréquemment recours au moment de débattre de la société démocratique. La Deuxième Université d'été de la démocratie ne pouvait faire l'impasse sur ces concepts incontournables en la matière. Quelles significations recouvrent-elles réellement? Lorsqu'une personne se dit française, allemande, polonaise, voire européenne, parle-t-elle de ses droits et devoirs en tant que citoyen, de son appartenance nationale ou de sa culture de référence?

S'interroger aujourd'hui sur ces problématiques est d'actualité au moment où les concepts de nationalité et d'identité font leur retour dans le débat politique un peu partout en Europe. En effet, depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique, on constate un renouveau du débat sur l'identité et la nation à l'Est et dans les Balkans. Par ailleurs, la perméabilité des frontières au terrorisme et aux aspects néfastes de la mondialisation économique pousse une partie de la population et de la classe politique à l'autarcie.

L'enjeu du débat qui s'est tenu lors de la conférence et des ateliers a été de s'interroger sur une meilleure définition et compréhension du sens de ces concepts, leurs différentes interprétations dans les pays européens. Mettre à l'ordre du jour de la Deuxième Université d'été de la démocratie l'identité, nationalité et citoyenneté était une nécessité et a permis des échanges fructueux. Il est à noter que cette thématique a suscité un intérêt des plus importants, ce qui témoigne de l'attente et du besoin de débats sur ces sujets pour les futurs responsables politiques européens.

#### A. Citoyenneté et nationalité: quels enjeux pour la société démocratique?

##### Démêler la «citoyenneté» de la «nationalité»: un débat conceptuel nécessaire

Lors de rencontres au niveau européen qui portent sur la citoyenneté et la nationalité, il s'avère parfois difficile pour les participants de se comprendre parce chaque pays peut avoir une conception différente de ces deux notions. Bien que dans les différentes langues européennes des mots existent pour dire «citoyenneté» et «nationalité», ces concepts peuvent être parfois employés l'un pour l'autre. Dans ce contexte, il paraît important de tenter de démêler et de dissocier les deux notions.

Hans-Peter Furrer<sup>19</sup> a évoqué une certaine «concurrence» qui existe entre le concept de citoyenneté et celui de nationalité. Rejoint dans cette analyse par Zarko Puhovski<sup>20</sup>, il a relevé les différences dans la perception et la compréhension de ces deux concepts à l'est et à l'ouest du continent européen. Ainsi, dans la tradition anglo-française la «nationalité» est très liée à la citoyenneté. Les deux concepts se fondent l'un dans l'autre: le «citoyen» français est membre de la «nation» française. Par ailleurs, comme l'a rappelé Klaus Schumann, le Conseil de l'Europe utilise officiellement le terme de «nationalité» comme le terme légal à la place de «citoyenneté» politique. La Convention

19. Ancien directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe.

20. Président du Comité Helsinki pour les droits de l'homme, Zagreb.

européenne sur la nationalité de 1997 qui traite de l'harmonisation des droits nationaux dans le cadre de l'acquisition et de la perte de «nationalité», donne la définition suivante: «la “nationalité” désigne le lien juridique entre une personne et un Etat et n'indique pas l'origine ethnique de la personne» (art. 2). En revanche, dans la tradition des pays de l'Europe Centrale et Orientale, la «nationalité» renvoie plutôt à l'appartenance à un groupe ethnique, tandis que la «citoyenneté» étatique sous-tend les droits et devoirs civiques. Les différents développements historiques des pays européens peuvent expliquer en partie l'émergence de ces différentes approches. Par ailleurs, cela peut créer parfois un certain nombre d'incompréhensions. Ainsi, dans la Constitution croate, pour reprendre l'exemple donné par Zarko Puhovski, les «minorités nationales» signifient les «minorités ethniques», tandis que la notion de «sécurité nationale» est comprise à travers l'approche anglo-française.

### **La citoyenneté comme lien social et politique des individus dans la société démocratique**

La citoyenneté crée le lien social et politique des individus dans les sociétés démocratiques. Etre citoyen implique tout d'abord que l'on fasse partie du corps politique, d'un Etat. Dans une société démocratique, la citoyenneté offre la possibilité d'une participation politique à chaque citoyen faisant de lui un membre décisionnel de la communauté politique, de part le droit de vote qui lui est accordé. Elle garantit également les libertés individuelles et assure une protection sociale, mais elle définit aussi un certain nombre de devoirs envers la communauté des citoyens tout entière, notamment le respect des lois et l'acquittement des impôts.

Si la notion de «citoyenneté» porte principalement un sens juridique, le citoyen n'est pas seulement un sujet de droit. Dominique Schnapper<sup>21</sup> a démontré dans son intervention que la citoyenneté représente également **le principe de la légitimité politique**, le citoyen étant détenteur, d'une part, de la souveraineté politique. Dans une société démocratique, c'est donc l'ensemble des citoyens, constitués en collectivité politique ou en «communauté des citoyens», pour reprendre les termes de Dominique Schnapper, qui, par l'élection, choisit les gouvernants, contrôle et sanctionne l'action des gouvernants issus de l'élection. En effet, les régimes démocratiques modernes se caractérisent par des formes politiques inédites fondées sur le principe de représentation. Les démocrates modernes ont inventé les institutions politiques par lesquelles cette représentation est assurée: élections, parlement, responsabilité des gouvernants devant les citoyens ou devant leurs représentants, participation des groupes sociaux et, en particulier, des partis politiques pour organiser la compétition pour le pouvoir. Toutes ces institutions politiques, citées par Dominique Schnapper, ont pour sens d'organiser la représentation. Le cadre institutionnel est certes important pour construire une société démocratique, néanmoins, comme l'a remarqué Zarko Puhovski, celui-ci laisse des lacunes. Selon lui, seuls les «citoyens activistes» peuvent construire la démocratie, car «si un individu n'est pas motivé pour connaître ses droits, pour savoir comment en profiter et comment les utiliser, il sera manipulé». La citoyenneté fait donc référence à la participation active et responsable des individus à la gouvernance de la société dans laquelle ils vivent et qu'ils contribuent à construire.

La citoyenneté ne se limite pas uniquement à la dimension de la légitimité politique; la citoyenneté est également **la source du lien social**. Comme l'a remarqué Dominique Schnapper, dans la société démocratique moderne, le lien qui unit les hommes n'est plus religieux ou dynastique, il est politique: «vivre ensemble, ce n'est plus partager la même religion ou être, ensemble, sujets du même monarque, ou être soumis à la même autorité, c'est être citoyens de la même organisation politique». Ainsi, le lien social entre les membres d'une même communauté est avant tout politique, il est l'expression d'une participation politique aussi bien dans la famille qu'aux échelons local, régional, national, voire européen.

Cette définition de la citoyenneté a évolué au cours du temps et continue à le faire. Pourtant, il existe, selon Dominique Schnapper, un trait commun à la citoyenneté moderne dans toutes les

---

21. Membre du Conseil constitutionnel, Paris.



nations démocratiques: c'est sa **dimension potentiellement universelle**. Depuis Hume, on avait critiqué la cité de l'Antiquité qui, fondée sur la distinction entre les hommes libres et les esclaves, excluait de fait la grande majorité de la population de la pratique démocratique. Les droits politiques ont connu une expansion réussie des riches vers les pauvres, des hommes vers les femmes; des droits spécifiques ont été garantis aux minorités. Les sociétés modernes ont progressivement conçu puis inscrit dans leurs institutions, la vocation universelle de la citoyenneté, en particulier en instituant le suffrage universel. Hans-Peter Furrer a également remarqué que cette généralisation de la participation des citoyens est toujours le thème important dans le processus de démocratisation des «pays en transition» à l'est de l'Europe. Il reste aussi comme une préoccupation de tous les Etats européens dans leurs efforts de «garder la démocratie vivante», par exemple, face à l'augmentation de l'abstentionnisme.

Les débats actuels sur la citoyenneté portent souvent sur les cas de double nationalité. Dans le cadre de cette Université d'été, il a entre autres été question de l'exemple des pays de l'ex-Yougoslavie. A l'époque de la Fédération, ses habitants avaient une double citoyenneté: yougoslave et républicaine. La dernière n'était pas très importante car seule la première donnait accès au système de protection sociale. Ainsi, avec la dissolution de la Fédération et l'émergence de nouveaux Etats, l'ancienne citoyenneté républicaine n'a pas été reprise par tous les documents officiels. Ce qui a créé de nombreux problèmes pour certains nouveaux Etats, comme par exemple pour la Slovénie. Par contre, la Croatie a reconnu la citoyenneté même dans le cas des Croates vivant en Bosnie-Herzégovine.

### **L'appartenance nationale comme dimension identitaire de la citoyenneté**

La nationalité exprime le rattachement de l'individu à une entité politique étatique précise, c'est-à-dire, avant tout à un territoire donné et à l'autorité qui le domine. C'est une appartenance passive qui est acquise par la naissance («droit du sol» ou «droit du sang») ou obtenue par un processus dit de «naturalisation» accordé sous certaines conditions par les Etats selon leur propre «code de la nationalité».

En ce sens, la nationalité témoigne de la simple appartenance à une nation, et se voit donc souvent utilisée en dehors de la «citoyenneté» étatique. Selon Hans-Peter Furrer, la nation représente le lien qui tient la «communauté des citoyens». Généralement ce concept renvoie aux origines et au lieu de naissance des individus. Hans-Peter Furrer a rappelé, pour illustrer ses propos, l'histoire de l'émergence de la nation française lors de la Révolution de 1789: «quand le peuple s'est soulevé contre le roi, la noblesse et le clergé, quelques leaders et intellectuels ont immédiatement fait le lien entre ce moment politique et la référence à la Gaule, aux Celtes comme ancêtres communs et à la France comme leur territoire d'origine». La nation relie donc les individus qui habitent sur un territoire donné ayant une tradition commune. Elle représente le sentiment de l'union, de l'appartenance à ce territoire et cela «au-delà du simple fait de vivre tous ensemble».

Dans les pays de l'Europe de l'Est, par exemple, la «nation» porte même aujourd'hui une signification mythologique. Selon Hans-Peter Furrer, la mythologie nationale, similaire à la mythologie archaïque primitive avec ses récits sur les dieux, héros, et les créations du monde, propose un ensemble d'histoires à propos de la naissance de la nation, des héros nationaux, ainsi que de leur mort. Seule une partie de ces histoires peut être prouvée historiquement, mais la plupart d'entre elles ne sont que pures légendes. Presque tout a été construit par des écrivains, poètes et même historiens dans le but de promouvoir la «cohésion nationale», voire l'hostilité envers les autres nations. Partout en Europe le «nationalisme» est devenu l'instrument des manipulateurs de politiques internes et externes, avec toutes les conséquences désastreuses que l'on a connues au cours de l'histoire. En donnant l'exemple de la Croatie, Zarko Puhovski a tout de même insisté sur l'importance de la filiation nationale: «Nous aurons une situation normalisée une fois que la population d'origine serbe pourra dire “je suis croate avec des origines serbes” et vice versa.»

La nationalité définit donc l'appartenance objective d'un individu à un Etat et à une nation et cela d'autant plus qu'elle est matérialisée par le passeport. La réglementation concernant l'attribution ou l'acquisition de la nationalité est l'instrument juridique qui régit l'inclusion et l'exclusion de la communauté politique. Ce jeu d'inclusion et d'exclusion a des conséquences réelles sur la Constitution de l'Etat. L'appartenance légale à un Etat soulève la question des conditions et procédures pour l'acquisition de la nationalité, par exemple dans le cas des immigrants et des personnes qui recherchent l'asile. Aujourd'hui, il existe une tendance protectionniste et restrictive dans l'intérêt de «l'identité de la communauté traditionnelle». Les politiques d'immigration très sélectives qui existent dans plusieurs pays européens imposent des conditions de naturalisation en termes d'«intégration» (concernant la période de séjour dans le pays, l'apprentissage de la langue, la connaissance de l'histoire, le partage des valeurs, l'internalisation des traditions politiques). Tout cela existe, selon Hans-Peter Furrer, pour «sécuriser la loyauté efficace à l'Etat, incluant: la participation à la défense collective, la contribution à la richesse et au développement de l'Etat et à ses services publics, la préservation de l'identité nationale des générations futures». Hans-Peter Furrer a cité lors de son intervention l'exemple des pays Baltes qui pourrait illustrer ces propos. Après la chute de l'Union soviétique, ces pays ont commencé le rétablissement de la nationalité sur la base de la situation de préannexion. Par conséquent, les citoyens de l'Union soviétique qui vivaient sur le territoire de ces pays pendant l'époque soviétique n'ont pas obtenu automatiquement leur citoyenneté. Ils reçurent la possibilité de naturalisation sur demande avec des conditions très strictes, en particulier en ce qui concerne la maîtrise de la langue d'Etat.

Les cadres législatifs fixent des critères et définissent l'accès à la nationalité et à la citoyenneté, mais en définitive, tout un chacun est susceptible d'élaborer sa compréhension de ces deux concepts et de s'approprier à sa manière la participation politique et l'appartenance à un Etat afin d'en faire son identité propre.

## **B. Entre identité nationale et identité européenne: quel avenir pour le projet européen?**

### **De l'identité personnelle à l'identité collective**

La notion d'identité évoque, au-delà du projet politique et des appartenances objectives, les choix personnels et les références dites subjectives. L'individu est amené à se situer socialement et culturellement et contribue à la construction de sa destinée en puisant dans l'ensemble des références dont il dispose. Le concept d'identité est très variable dans ses sens et peut être analysé à travers divers prismes. Plusieurs dimensions de l'identité ont donc pu être dégagées en croisant les approches des différents intervenants.

Ainsi, pour Hans-Peter Furrer, l'identité représente «le sentiment intentionnel d'être une personne avec un ensemble de caractéristiques spécifiques». Dans ce cadre, elle prend une dimension personnelle en englobant des notions telles que la conscience et la représentation de soi.

La dimension sociale de l'identité englobe tout ce qui permet d'identifier la personne de l'extérieur et qui se réfère aux statuts que ce dernier partage avec les autres membres de différents groupes d'appartenance (sexe, âge, métier). La dimension culturelle de l'identité regroupe, quant à elle, tout ce qui est commun avec les autres membres du groupe, à savoir les règles, les normes et les valeurs que la personne partage avec sa communauté.

Selon Zarko Puhovski, ce qui détermine l'identité d'une personne, c'est le croisement de ces dimensions de cette dernière: les éléments culturels tels que l'environnement, la religion et, d'autre part, les éléments d'ordre personnel, à savoir l'origine des parents, le mariage, etc. De ce fait, on peut se définir en même temps comme un homme ou une femme, comme un Croate ou comme un Français, comme un catholique ou musulman, etc. Miljenko Dereta<sup>22</sup>, par ailleurs, a insisté sur le fait que le choix de l'identité est une question cruciale.

---

22. Directeur de l'organisation Initiatives civiques, Belgrade.

Aussi, il ne faut pas oublier que l'identité personnelle se construit dans un jeu entre les identifications revendiquées par soi-même à partir des choix personnels et les identifications attribuées par les autres à partir des facteurs extérieurs. Miljenko Dereta a rappelé à ce propos une citation célèbre d'Oscar Wilde, écrivain irlandais du XIX<sup>e</sup> siècle: «La plupart des gens sont d'autres gens. Leurs pensées sont les opinions de quelqu'un d'autre; [...]» Cette formulation prouve, selon Miljenko Dereta que la plupart des gens acceptent les idées et les positions d'autres personnes. Or, cela ne signifie pas que la personne ne construit pas sa propre identité.

Toutes ces constructions identitaires sont indéniablement multidimensionnelles dans la mesure où le culturel est aussi social, sexuel, religieux, professionnel, familial, relationnel et politique et que ces dimensions sont engagées dans une dynamique d'influence mutuelle. Les références identitaires exprimées sont susceptibles de changer ultérieurement au gré des événements de la vie individuelle et collective. Chaque personne peut se définir de différentes manières à travers ces dimensions. Miljenko Dereta a posé une question importante à ce sujet: pourquoi et comment l'identité collective prend alors des ampleurs si considérables?

### **De l'identité nationale aux dérives nationalistes**

L'identité collective, par exemple l'identité nationale, est beaucoup plus problématique que l'identité personnelle. Depuis la création des nations au sens moderne du terme, à savoir depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et le développement de la mythologie politique, la notion de l'identité nationale a pris tout son sens et toute son envergure. Les mythes politiques auxquels faisait référence Hans-Peter Furrer dans son intervention, représentent une des formes d'expression de l'imaginaire politique et social. Ces derniers peuvent s'exprimer au travers des rituels et cérémonies politiques, des étendards, des hymnes nationaux. On les retrouve également dans la poésie et dans l'art dits «patriotiques», ainsi que dans les commémorations de «grands hommes» et des «héros de la nation». Tous ces éléments contribuent à la création d'une identité collective nationale. Miljenko Dereta a mis en avant l'exemple de l'hymne national qui cite les noms des personnages éminents et importants dans la création du pays. Il constate d'ailleurs à ce propos que «l'hymne macédonien parle de la Macédoine, mais pas des citoyens; le seul hymne qui évoque les citoyens, c'est la *Marseillaise*».

Hans-Peter Furrer a remarqué au sujet de l'identité nationale que: «l'obsession de l'identité nationale amène à l'auto-occupation et l'autosatisfaction, ce qui est rétrospectif et défensif, et n'est pas du tout créatrice; ou même à l'autohypnose (comme en Allemagne nazie ou en ex-Yougoslavie), née de la violence et générant de la violence». Miljenko Dereta a parlé du retour et de l'expansion de l'identité yougoslave, telle qu'elle existait au moment de la Fédération. Lorsque l'identité yougoslave est devenue illégale, on a observé l'apparition de groupes secrets de yougoslaves, appelés «yougo-nostalgiques».

Ainsi, trop souvent aux yeux de Hans-Peter Furrer, l'insistance sur l'identité et surtout sur l'identité collective, signifie en réalité identification et le rejet de quelqu'un d'autre ou d'un autre peuple: «Je ne peux pas m'empêcher de penser que c'est ce qui se passe dans l'Union européenne. Je ne peux pas contribuer à la réjouissance que suscitent les discussions sur «l'identité européenne» qui doit être expliquée presque exclusivement comme une tentative visant à exclure. Elle justifie l'exclusion de la Turquie d'une future adhésion. Et qui sait quel pays sera la prochaine cible du discours identitaire en Europe!»

Que doit-on penser alors de la récente création en France du nouveau ministère de l'Identité nationale? Que doit-on penser de la dominance du concept politique d'Etat ethno-national en Ukraine? Que doit-on penser de la présence de slogans identitaires exclusifs, tels que «Foi, patrie, langue» d'une partie d'opposition en Géorgie? En réponse à ces questions épineuses Hans-Peter Furrer a rappelé que construire un programme politique basé sur l'identité nationale, peut engendrer un réel danger.

Zarko Puhovski remarque tout de même que le nationalisme peut représenter une base motivante pour la communauté au sein de laquelle, dans certaines périodes, par absence de moyens démocratiques, on a introduit la démocratie. Un peu en écho à cette argumentation, une autre vision du «nationalisme» dans le cadre de la construction de nouveaux Etats a été exposée par l'Ecole d'études politiques d'Ukraine: «Il existe des pays comme l'Ukraine ou le Bélarus, qui, s'ils commençaient à éviter le nationalisme, une autre grande et unique identité apparaîtrait: l'identité du Sud-Est. Dans ce cas, le nationalisme devient un élément d'autoprotection.» Pour Dominique Schnapper, le fait qu'un peuple ne soit pas soumis à un autre peuple constitue le sens du projet démocratique. La légitimité vient de l'intérieur du peuple. La démocratie est née en même temps que le nationalisme. Chaque fois que la démocratie se répand, elle est liée à un mouvement de revendication nationale. Sur le plan théorique ou moral, toutes les revendications nationalistes sont justifiées.

Le cas de l'Ukraine a créé une forte polémique lors de l'Université d'été de la démocratie, notamment au sujet de la langue nationale et de l'évincement de la langue russe. Pour Dominique Schnapper il est évident qu'il y a une histoire, une tradition, des relations difficiles avec l'Etat voisin, une tradition politique, qui justifient une revendication nationale dans ce pays. Pourtant on ne peut échapper ni à l'histoire des relations entre un grand Etat et un Etat plus petit, ni au fait que les mouvements nationaux qui font partie d'une société démocratique risquent de connaître une certaine dérive. Hans-Peter Furrer a remarqué à son tour que ces pays, certes, ont besoin d'affirmer leurs caractéristiques propres, mais «il ne faut pas que la langue ukrainienne soit considérée comme la langue dominante; il ne faut pas la rendre trop dominante pour supprimer la langue russe qui est parlée comme langue maternelle».

Le sujet de l'identité nationale et les risques de dérives nationalistes qu'elle peut provoquer, est à aborder avec prudence. Cependant, l'Université d'été de la démocratie a démontré une fois de plus, que ce sont des concepts assez complexes auxquels on attribue des significations différentes de l'est à l'ouest de l'Europe.

Une question persiste néanmoins: comment, dans la diversité de leur histoire et de leur situation actuelle, les Européens pourraient-ils se reconnaître suffisamment dans une identité incarnée par un projet institutionnel démocratique viable? Peut-on construire un projet politique dénoué de toute identité collective mais basé sur l'adhésion à la communauté politique?

### **Peut-on parler d'une identité européenne?**

L'identité, comme nous l'avons démontré précédemment, peut être définie par l'expression d'un sentiment d'adhésion à l'unité d'une collectivité. En effet, dans chacun des pays de l'Union européenne ou de la Grande Europe, les citoyens se réfèrent à la nation, au pays, à une culture particulière. Au cours de la construction européenne, la question de l'existence d'une identité européenne a été placée au cœur du débat. L'identité européenne existe-t-elle réellement? Est-elle nécessaire à la construction du projet politique européen <sup>23</sup>?

Hans-Peter Furrer estime que «l'Europe n'a pas d'identité, si on raisonne en termes d'une seule et unique identité». Il a remarqué par la suite que l'essence et la nature même de l'Europe sont justement d'accommoder des identités différentes: «l'Europe est la maison de la pluralité des identités dans leur coexistence et leur interaction. C'est l'identité dans la différence, dans la diversité». Le projet européen, parce qu'il se base sur les principes fondamentaux de la démocratie (la suprématie du droit et les droits de l'homme), rend cela possible. Ces principes proviennent de la reconnaissance de la dignité intrinsèque de tout être humain: non seulement il porte des droits, mais participe également à la gouvernance et à la gestion de la puissance publique et profite de la protection contre le traitement arbitraire et discriminatoire.

En conclusion, Hans-Peter Furrer a fait référence au programme «Link diversity» du Conseil de l'Europe dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est dont l'objectif était de créer des liens effectifs entre la majorité et les représentants des minorités, le dialogue interculturel:

---

23. Ces questions ont également été débattues au cours de l'atelier «Identités européennes et identités nationales».

«C'est tout ce qu'on a besoin dans notre chemin vers l'Europe encore plus commune pour nous tous.»

Le projet politique européen ne nécessiterait donc pas une identité européenne qui viendrait supplanter les identités nationales et régionales mais assurerait la permanence de la diversité européenne dans un contexte mondial de globalisation qui pousse à l'uniformisation culturelle. L'unité dans la diversité, la devise de l'Union européenne, illustre cette logique d'union politique d'un continent qui souhaite peser et protéger ses citoyens du désordre mondial tout en promettant que cette union ne détruira pas la pluralité des cultures et identités européennes.

Le projet européen aujourd'hui arrive à un stade qui nécessite une réflexion sur la citoyenneté, l'identité et la nationalité. Parallèlement, les conséquences de l'effondrement du bloc de l'Est, et la perméabilité des frontières font de cette réflexion un débat d'actualité.

Les nations semblent plus que jamais affaiblies dans leur rôle de sujet historique. L'émergence de puissances publiques supranationales démocratiques est une nécessité pour répondre aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Quel type d'adhésion les citoyens peuvent-ils avoir pour le projet européen? Sur quoi doit reposer la citoyenneté européenne? La notion de «patriotisme constitutionnel» développée par Jurgen Habermas semble une piste essentielle à creuser. Elle repose principalement sur une citoyenneté européenne, fondée sur l'adhésion à l'Etat de droit et aux droits de l'homme, elle est aussi détachée de l'adhésion à une culture, une langue et une histoire nationale.

L'ouverture des sociétés nationales démocratiques aux conflits ethniques et religieux, aux inégalités économiques et sociales, aux revendications croissantes d'identités à la recherche d'une reconnaissance dans l'espace public, constitue autant de défis pour la pérennité des systèmes démocratiques.

La société démocratique moderne se voit aujourd'hui fragilisée. Comment peut-on alors construire une société et une culture démocratiques partagées par tous les pays européens?



## IV. Conditions d'une société démocratique: comment construire une culture démocratique partagée par tous les pays européens?

*«La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple»*

(Abraham Lincoln, Discours de Gettysburg)

La démocratie est soumise aujourd'hui à de nombreux défis aussi bien dans la manière dont elle s'applique que dans sa théorisation. Depuis la chute du mur de Berlin et du bloc communiste on a assisté à la renaissance au sein du champ lexical de la science politique de notions telles que la «démocratisation», «transition démocratique». Les concepts de «culture politique» et de «culture démocratique» ont été également remis au centre de la recherche.

La démocratie est un sujet primordial au sein du Conseil de l'Europe: c'est un pilier historique de son activité, sa raison d'être. A partir des années 1990 le Conseil de l'Europe se tourne vers les pays de l'Europe de l'Est et parmi tous les principes essentiels du discours démocratique, la société civile devient l'un des principes les plus importants. L'émergence du discours sur le rôle de la société civile dans le processus de démocratisation de ces pays s'explique, en grande partie, par le débat intellectuel qui s'est développé autour de ce sujet.

Aujourd'hui, plus de quinze ans après la disparition des blocs de l'Est et de l'Ouest, le débat autour de la démocratie, de la culture démocratique et de la société civile comme une de ses conditions, reste tout aussi riche et actuel. C'est la réflexion sur les conditions et les moyens de construire une culture démocratique partagée par tous les pays européens, qui a réuni dans le cadre de cette dernière conférence les participants à l'Université d'été de la démocratie.

### A. Démocratie et culture politique

#### Du débat conceptuel autour de la «démocratie» ...

La démocratie est un mot galvaudé dans le champ lexical politique, si bien qu'aujourd'hui tous les gouvernements et même des régimes tyranniques et autoritaires se revendiquent démocratiques. Il n'existe pas de définition communément partagée de la démocratie. Certains parlent de droit, d'autre d'élections, d'autres encore de l'exercice du pouvoir. Ces divergences s'expliquent aussi par le fait que chacun envisage la démocratie à travers le prisme de l'histoire nationale du pays dont il est originaire. Depuis la démocratie athénienne, la notion de démocratie suit un processus qui évolue tout au long de l'histoire. C'est en croisant les différentes approches de la démocratie données par les intervenants de l'Université d'été que l'on peut avoir une vision plus ou moins complète de ce concept.

La démocratie peut être définie comme un **ensemble de devoirs et de droits**. Selon Julian Popov<sup>24</sup>, avoir le droit de vote et pouvoir choisir parmi les différents partis politiques, sont des signes prouvant que nous vivons dans un régime démocratique. Mais la démocratie peut être aussi appréhendée comme **mode de gouvernement**. Ainsi, selon Arcadie Barbarosie<sup>25</sup>: «la démocratie c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple» si on se réfère à la célèbre citation d'Abraham Lincoln. La même idée est rendue par le dictionnaire d'Oxford qui précise que «la démocratie est un pouvoir pour le peuple et exercé par lui directement ou indirectement, à travers

24. Président du Conseil d'administration de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie, Sofia.

25. Directeur exécutif de l'Institut pour les politiques publiques, Chisinau.

le système de représentation incluant périodiquement des élections libres». Ces définitions n'envisagent pas la démocratie à travers le prisme du droit et de sa suprématie, du respect des droits de l'homme, des droits des minorités, la liberté d'expression, pour ne citer qu'eux. Cependant, Arcadie Barbarosie estime, que ces valeurs sont une conséquence directe des précédentes définitions. Pour Henri Pigeat<sup>26</sup> la démocratie est justement **la pratique d'un certain nombre de valeurs**, à savoir les valeurs européennes partagées par tous les pays membres du Conseil de l'Europe. Enfin, la démocratie est aussi basée sur la liberté. Selon Loïc Tribot la Spière<sup>27</sup> «il n'y a pas de véritable démocratie sans reconnaissance et acceptation de la liberté inhérente à toute personne humaine».

Il convient de préciser néanmoins qu'on peut disposer d'une armature institutionnelle démocratique mais qu'on peut dans l'exercice du pouvoir, se révéler peu voire pas démocratique. C'est pour cela que la démocratie ne doit pas être «un exercice de passivité citoyenne» pour reprendre l'expression de Loïc Tribot la Spière «représenter, ce n'est pas exclure ceux que l'on représente. La délégation de pouvoir consentie lors des élections n'est pas un "chèque en blanc"». Mais qu'en est-il du rôle accordé aux citoyens et à la société civile au sein d'une société démocratique? Afin de répondre à cette question il convient d'appréhender la notion de culture démocratique indispensable à la pérennisation d'un tel système.

### **... à la compréhension de la notion de «culture démocratique»**

C'est en définissant la notion de «culture» que les intervenants de la Deuxième Université d'été de la démocratie ont abordé le concept de «culture démocratique». Généralement, en évoquant les grands compositeurs, écrivains, peintres, on fait référence à la «culture» d'un tel ou tel pays. Ainsi, on associe souvent la culture à l'art. Pourtant, selon Julian Popov et Arcadie Barbarosie, il faut bien distinguer les deux concepts: écrire un opéra, ce n'est pas de la culture, c'est un art, mais aller à l'opéra régulièrement est un élément de culture. Ainsi, la culture renvoie à quelque chose qu'on fait de manière répétitive. Arcadie Barbarosie la définit comme une «totalité de configurations, comportements, croyances, institutions, pratiques, normes socialement transmis». Cette définition de la culture renvoie donc à un comportement qui se répète dans le temps. Arcadie Barbarosie a donné l'exemple de la culture de son pays: «en Moldova, quand quelqu'un vient chez moi, je sers un verre de vin. C'est un élément de ma culture. C'est une réaction automatique».

La «culture démocratique» dans ce cas, est quelque chose de quotidien. C'est le comportement des citoyens, des organisations, des partis politiques d'un pays donné qui se traduit, entre autres, par l'expression électorale, les protestations et les manifestations. Julian Popov a cité le cas de la Russie à ce propos. En Russie, où le gouvernement s'empare des biens économiques, médiatiques, et plus généralement du contrôle du pays, une réaction culturelle «immédiate et massive» est indispensable. Ainsi, pour lui, la culture est un phénomène de masses, et elle ne se limite pas au poids des élites d'un pays. La participation citoyenne semble donc nécessaire pour qu'une culture démocratique puisse exister réellement.

## **B. La société civile: une condition indispensable à l'événement d'une société démocratique**

### **La nécessité d'une société civile organisée et active**

Ceux qui ont étudié la démocratie contemporaine, de A. de Tocqueville à R. Putnam, en passant par H. Eckstein, reconnaissent que l'existence d'une société civile viable et vivante, faisant pression sur les autorités pour attirer leur attention sur ses droits, ses intérêts et ses causes, contribue positivement à la longévité et à la qualité de la démocratie, et cela pas uniquement en Europe occidentale et aux Etats-Unis.

26. Président du Centre de formation des journalistes, Paris.

27. Délégué Général, Centre d'étude et de prospective stratégique, Paris.



Pour les intervenants de la Deuxième Université d'été, la société civile représente une des conditions nécessaires à la démocratie. Beaucoup d'exemples issus de l'histoire montrent en effet que le droit de vote pour tous n'est pas suffisant à la pérennisation d'une société démocratique. Julian Popov a rappelé à ce propos que le parti d'Adolf Hitler a été élu démocratiquement et que pour construire et pérenniser un régime démocratique on a besoin d'autre chose: «je pense qu'on ne peut pas avoir une vraie démocratie, tant qu'on a pas des citoyens actifs, tant qu'on n'a pas ce que l'on appelle aujourd'hui la «société civile». Nous avons besoin de l'activité des citoyens individuels. Sans les citoyens actifs, la vraie démocratie n'est pas possible».

De la Russie à l'Albanie, les témoignages des participants des Ecoles d'études politiques, tendent à prouver que ces pays comptent un grand nombre d'ONG. Néanmoins, une partie non négligeable d'entre elles restent très peu actives. Une question a été donc soulevée lors du débat: comment rendre la société civile plus active et plus efficace? Selon Annelise Oeschger<sup>28</sup>, il est important de montrer aux citoyens ordinaires qu'ils ont le contrôle des choses, qu'ils ont le pouvoir. La présidente de la Conférence des OING a rappelé notamment que dès sa création, le Conseil de l'Europe a accordé une grande importance au travail avec la société civile. Déjà en 1951, le Conseil de l'Europe a marqué le début des relations avec les ONG internationales en leur accordant un statut consultatif. L'évolution des relations a permis le passage du statut consultatif au statut participatif. Par ailleurs, elle a constaté avec fierté que la Conférence des OING du Conseil de l'Europe a aujourd'hui le même poids au sein de l'organisation que les autres structures, telles que le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire. Ainsi, la conférence des OING est vraiment impliquée dans l'élaboration des politiques du Conseil de l'Europe. «Nous maintenons notre indépendance et nous travaillons avec la société civile», a précisé Annelise Oeschger.

Si la société civile représente une des conditions indispensables à l'avènement d'une société démocratique, il est tout de même nécessaire de relativiser cette analyse. Il ne faut pas sous-estimer les autres composantes nécessaires à l'avènement d'une société démocratique. C'est en étudiant les rapports entre les partis politiques et la société civile que nous pourrions déterminer plus précisément à quel point celle-ci est indispensable à l'essor d'une culture démocratique.

### **Société civile et partis politiques: complémentarité ou concurrence?**

Les intervenants de l'Université d'été n'ont pas tous développés le même point de vue concernant la société civile. La réserve exprimée par certains invités est liée au rapport entre les partis politiques et la société civile. Entre complémentarité et concurrence, la société civile n'est alors plus vue comme l'unique condition, indispensable à l'essor d'une société démocratique, comme nous l'avons vu précédemment. Ainsi, Loïc Tribot la Spière, reste dubitatif quant au poids de la société civile qui, selon lui, est «significatif». Or «les organisations sont-elle vraiment écoutées? Dans tous les cas, la société civile a vocation à s'inviter dans le débat public et, petit à petit, elle arrivera à avoir de l'influence». Il a reconnu par ailleurs, qu'en France, on essaie de prendre en compte le poids des ONG, mais que ce soit auprès du gouvernement français ou auprès des assemblées parlementaires, les points de rencontre n'existent pas, et il n'y pas réellement de consultation de la société civile. «On a longtemps considéré que la société civile était un être exotique, on l'écoutait de temps en temps. Nos démocraties commencent à prendre en compte l'importance de ce facteur. Je souligne également que parfois des ONG ont beaucoup plus de poids dans les démocraties naissantes que dans les vieilles démocraties. Mais cela va évoluer» a remarqué Loïc Tribot la Spière.<sup>29</sup>

En se basant sur l'expérience de la transition démocratique en Bulgarie, un des participants de l'Université d'été a remarqué qu'au début de ce processus la société internationale s'est principalement focalisée sur la construction d'une société civile basée sur les organisations non gouvernementales: ce qui est «assez naturel» car la démocratie est, selon lui, impossible sans une «société

<sup>28</sup>. Présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

<sup>29</sup>. L'atelier «Comment inclure la société civile dans le processus délibératif?» a enrichi ce débat sur le rôle de la société civile dans la société démocratique.

civile vitale et dynamique». Pourtant, on a tendance à oublier que «les partis politiques ont un rôle encore plus important à jouer pour l'avènement d'une démocratie durable». Or, Julian Popov ne croit pas que les partis politiques sont à la base de la démocratie. Il les considère plutôt comme «des outils, des instruments qui suivent le souhait démocratique des citoyens». Selon lui, sans citoyens actifs il est difficile de développer des partis politiques qui représentent les citoyens: «l'un ne peut pas exister sans l'autre». Les problèmes qui persistent néanmoins en Bulgarie sont dus au fait qu'il n'y a pas encore de société civile réellement active. Si les partis politiques ne peuvent pas créer une réelle société civile, ils peuvent contribuer à son développement.<sup>30</sup>

Les partis politiques constituent une tribune d'expression et un lieu d'animation de la vie publique. Néanmoins, selon Loïc Tribot la Spière, ce rôle est de moins en moins prépondérant et cette tendance ne devrait pas s'inverser car les opinions publiques ont «substantiellement mûri». Elles ont et ressentent désormais beaucoup plus qu'hier le besoin d'intervenir, de participer de manière différente à la vie politique.

La société civile est indispensable à l'émergence d'une société démocratique. Néanmoins, même si son poids et son rôle seront de plus en plus déterminants dans nos démocraties pour les temps à venir, elle ne peut à elle seule soutenir et améliorer le processus démocratique. Des pratiques comme des élections régulières et équitables, l'équilibre des pouvoirs, la primauté de droit, un pouvoir judiciaire indépendant, la compétition entre les partis politiques, ainsi qu'une presse libre et diversifiée sont les moyens nécessaires pour construire une société démocratique durable.

## **C. Les moyens pour construire une culture démocratique pérenne**

### **Les médias pluralistes et indépendants**

Le rôle des médias est essentiel dans la construction d'une société démocratique. Selon Henri Pigeat, c'est un moyen d'exprimer des idées pour les responsables politiques mais aussi de garder le contact avec l'opinion publique. Les médias doivent être indépendants du gouvernement car ils doivent permettre à l'opposition d'exprimer son opinion. A titre d'exemple Julian Popov a remarqué qu'il est actuellement difficile de parler d'une véritable démocratie en Russie «non parce que le droit de vote n'y existe pas ou parce qu'il n'y a pas de choix entre des partis politiques, mais parce que Vladimir Poutine communique sur la principale chaîne télévisée, et l'opposition n'y a pas le même accès».

Pour que les élections soient réellement libres, les citoyens doivent être informés pour prendre leurs décisions en connaissance de cause. Ainsi, Arcadie Barbarosie a souligné l'importance de l'accès à l'information pour tous les électeurs et tous les candidats: «les médias pluralistes qui représentent différentes opinions et positions sont nécessaires». Or, il s'avère parfois difficile d'assurer la pérennité de médias indépendants. Arcadie Barbarosie a cité l'exemple de la Moldova à ce propos. Selon des sondages, 80 % de la population moldave dispose comme unique source d'information la télévision nationale, qui est considérée comme une télévision publique selon la loi. Cependant, elle est aujourd'hui entièrement contrôlée par le gouvernement alors que les opinions des autres acteurs de la vie sociale n'ont pas la possibilité de s'exprimer par ce canal. Dans ce contexte, les élections ne peuvent pas être considérées comme totalement libres car le parti d'opposition n'a pas accès aux médias pour communiquer son programme aux électeurs.

La question du financement des médias par le gouvernement comme en Albanie pose un réel problème d'indépendance. Les médias sont contrôlés par les hommes politiques et il est très difficile de trouver un journal indépendant. Arcadie Barbarosie a également souligné l'importance de la «solidarité journalistique» dans une société démocratique: «quand un journaliste publie quelque chose sur la corruption, pourquoi n'y a-t-il pas de continuité par d'autres journalistes qui pourraient creuser le sujet?».

---

30. Cette question a été également débattue lors de l'atelier «Partis politiques et organisations de la société civile» avec la participation des représentants des Ecoles d'études politiques de Skopje et de Sofia.

Les médias représentent, effectivement, un des moyens essentiels à la construction d'une culture démocratique<sup>31</sup>. Ils permettent l'information des citoyens actifs. Cependant, sans formation, l'information est-elle suffisante pour faire d'un homme un citoyen éclairé? La réponse semble être évidente: non. Pour qu'un électeur puisse distinguer entre l'information et la propagande, l'éducation s'impose comme un rempart capital. C'est donc un autre moyen nécessaire à la construction d'une culture démocratique.

### **Construire la culture démocratique à travers l'éducation**

«Il ne peut pas y avoir de démocratie sans que ceux qui sont amenés à choisir soient capables de le faire de manière éclairée. La sauvegarde de la démocratie passe par l'éducation» cette phrase de Franklin Roosevelt citée lors de la conférence par Julian Popov résume la teneur des interventions des invités sur cette thématique. Cependant, ce n'est pas uniquement en se dotant d'un système éducatif puissant qu'un Etat assurera le développement d'une culture démocratique chez le citoyen. Ainsi, les pays de l'ex-URSS possédaient un système éducatif fort, principalement basé sur l'enseignement des mathématiques et de la science. Arcadie Barbarosie estime que cela représente une lacune car, même si: «l'éducation dans les pays de l'ex-Union soviétique a été d'une grande qualité, les citoyens n'ont pas pour autant été éduqués à développer un sens critique». Enseigner aux citoyens la capacité de développer leur libre-arbitre, la tolérance, le respect des opinions des autres, est quelque chose de primordial au lendemain de la dissolution de l'URSS. A la suite de l'effondrement de l'Union soviétique, la démocratisation de l'enseignement est devenue un sujet central dans la vie politique. Julian Popov estime que les hommes politiques intelligents réalisent à quel point l'éducation est un élément fondamental pour une société démocratique moderne. Ainsi, en Angleterre, où le système éducatif est performant, l'ancien Premier ministre Tony Blair est arrivé au pouvoir avec un seul slogan: «Education, éducation, éducation». L'éducation doit devenir un élément central des politiques publiques d'un Etat. L'Union européenne encourage ses Etats membres à faire des efforts dans ce sens. Cependant la difficile application de la stratégie de Lisbonne qui a pour objectif de faire de l'Union européenne une économie basée sur le savoir et la connaissance d'ici à 2010, semble prouver que ces mesures ne sont encore que des vœux pieux.

Les deux moyens pour développer une société démocratique que sont l'éducation et des médias libres ne sont pas suffisants pour son maintien. La démocratie est un régime fragile qui doit relever de nombreux défis pour perdurer dans le temps. On insistera ici sur trois de ces défis présentés par les intervenants: le syndrome de l'oubli, l'abstentionnisme et la corruption.

«Le syndrome de l'oubli» représente selon Julian Popov, un défi majeur pour la société démocratique moderne. Même dans les pays démocratiques où les droits des citoyens sont respectés, où les médias sont libres et indépendants, l'oubli représente un réel danger. Ce phénomène ne concerne pas uniquement des événements qui se sont déroulés il y a une ou deux générations. Les citoyens doivent faire preuve de mémoire au moment de se prononcer à l'occasion d'élections «le développement d'une véritable démocratie dans les pays comme la Bulgarie, ainsi que dans beaucoup d'autres Etats, passe par l'exercice d'une mémoire politique des citoyens». L'oubli représente probablement l'une pire des choses qui se produit dans les sociétés démocratiques.

L'abstentionnisme représente également un sérieux piège pour la démocratie: «la démocratie est faite pour le peuple par le peuple. Une faible participation, due à un fort taux d'abstentionnisme peut avoir un impact important sur la démocratie». Le peuple doit rester un pilier dans le processus démocratique, selon Arcadie Barbarosie; il en va de la crédibilité de ce régime<sup>32</sup>. Une démocratie où le demos (le peuple) choisit de ne pas s'exprimer perd tout son sens.

31. Le rôle des médias dans le processus démocratique a été également discuté dans le cadre de l'atelier «Médias: comment peuvent-ils favoriser la démocratisation de la démocratie?».

32. L'atelier «Bonnes pratiques dans le domaine civique: les moyens de combattre le déclin de la participation électorale» a été également consacré à cette question.

La corruption qui fait partie de la culture politique de certains pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est, représente un autre danger pour la société démocratique. Le pouvoir pouvant se laisser tenter à toute sorte de malversation, la démocratie se trouve toujours menacée, et cela aussi bien à l'est qu'à l'ouest de l'Europe.

## V. Cinquante ans après le Traité de Rome: où en est le projet européen?

Le 25 mars 1957 les ministres des Affaires étrangères des six pays fondateurs signèrent à Rome le traité instituant la Communauté économique européenne (CEE), puis le traité instaurant la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). Le CEE, ou Marché commun, qui prévoyait la disparition par étapes des droits de douane intérieurs et tarif extérieur commun, ne se réduisait pas à une simple zone de libre échange mais comportait une réelle protection tarifaire des pays signataires à l'égard des tiers. Pour les négociateurs du Traité de Rome il s'agissait donc de rompre avec trois siècles de tradition protectionniste, comme en témoigne la première phrase du préambule du traité: «établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens».

La signature du Traité de Rome représente la première étape de la construction d'une Europe institutionnelle. Conformément à la théorie fonctionnaliste de «spill over» ce n'est pas par une construction politique que débute l'Europe institutionnelle. C'est le projet économique, devant créer des solidarités de fait, qui aurait du conduire inéluctablement à l'Europe politique. Cinquante ans après le Traité de Rome est-ce que cet l'objectif a réellement été atteint? Le rejet en 2005 par la France et le Pays-Bas du Traité constitutionnel pourrait laisser penser le contraire.

Le Traité de Rome constitue encore aujourd'hui la base juridique essentielle de l'Union européenne. Il établit de façon définitive ce système d'intégration supranationale unique au monde et dans l'Histoire. Aujourd'hui, le Traité de Rome a 50 ans. Un demi-siècle de construction de l'Europe de paix, un demi-siècle pour bâtir une Europe aussi ambitieuse que vulnérable. Quel bilan peut-on dresser après cinquante ans de construction et d'intégration européenne? Où en est aujourd'hui le projet européen?

### A. Du projet économique à l'Europe politique

La signature du Traité de Rome qui a suivi la création de la Communauté européenne de charbon et de l'acier, a marqué le début de l'intégration économique de l'Europe. Le succès économique de l'Union européenne cinquante ans après ne doit pas être sous-estimé. Jean-Dominique Giuliani<sup>33</sup> a rappelé que l'Union européenne est l'espace le plus riche dans le monde: les citoyens européens ont les standards de vie les plus élevés dans le monde, le marché des consommateurs le plus large au monde, avec les compagnies les plus puissantes qui cherchent à investir en Europe.

Pourtant, l'économie européenne doit relever aujourd'hui plusieurs défis, ce qui pose de nombreuses questions. Quel rôle accorder au projet économique européen compte tenu de la mondialisation? Comment faire face au dynamisme des Etats-Unis et de la Chine, une puissance économique mondiale émergente? Ces questions, débattues lors de la table ronde, constituent un enjeu important pour l'Union européenne. Cependant, les intervenants de cette Université d'été estiment que l'Europe a encore un rôle à jouer à l'échelle mondiale. Certes, la Chine représente un des principaux marchés, c'est un exportateur important qui stimule l'économie américaine. C'est aussi un pays qui est confronté à des problèmes considérables de gestion de son territoire, les problèmes d'environnement et de compétitivité, de pauvreté. Pour Jean-Dominique Giuliani, l'Europe est la seule région du monde où «la richesse est partagée et le futur économique prometteur».

33. Président de la Fondation Robert Schuman, Paris.

Si le facteur économique est très important dans la construction européenne, il ne faut pas oublier pour autant que le projet européen est avant tout un projet politique. Jean-Dominique Giuliani a beaucoup insisté sur le fait que les mouvements d'unification de l'Europe qui se sont développés au lendemain de la seconde guerre mondiale faisaient la promotion d'un projet politique. Ce dernier incarne une vision de l'Europe basée sur les droits de l'homme, l'Etat de droit et, le droit le plus important de tous les droits individuels, celui de vivre en paix et d'être respecté dans toutes les sphères de notre vie. Ainsi, pour Jean-Dominique Giuliani, le projet de l'Europe politique est «de croire au droit collectif et individuel, de croire à la liberté et à la solidarité». Selon Daniel Tarschys<sup>34</sup> les valeurs européennes sont essentiellement des valeurs universelles. Le principe d'intégration européenne doit être diffusé à travers le monde. L'Europe politique n'a pas de frontières.

Cette image de l'Europe paraît idéale, néanmoins, la réalité du projet européen est beaucoup plus complexe. Il existe différentes perceptions de l'Europe. D'une part, ceux qui veulent continuer l'intégration politique de l'Europe et, d'autre part, ceux qui sont satisfaits des résultats économiques et ne voient pas la nécessité de continuer l'intégration. La question de l'identité, déjà soulevée à maintes reprises, est importante dans ce contexte. Certes, l'identité nationale est nécessaire pour le fonctionnement de l'Etat dans les mesures raisonnables. Par contre, les dérives nationalistes représentent un réel danger pour la construction européenne. Il est nécessaire de préserver la conscience nationale sans qu'elle dérive vers un patriotisme hostile, chauviniste, xénophobe et agressif.

En réponse à Jan Peter Balkenende, Premier ministre néerlandais, et à tous ceux qui prétendent que la perte de l'identité nationale mène inévitablement à la perte du contrôle du peuple sur l'Etat, Adrian Severin<sup>35</sup> a souligné qu'en réalité ces dirigeants «ont peur de perdre le contrôle sur le peuple». Selon lui, «nous vivons aujourd'hui dans un ordre post-westphalien. Dans ce cadre, nous devons intégrer une nouvelle vision du monde: la démocratie transnationale où les Etats-nations partagent certaines de leurs compétences souveraines, notamment avec les collectivités locales». L'ordre mondial est organisé aujourd'hui en trois niveaux: local, national et transnational et sans en tenir compte nous ne pourrions pas affronter les enjeux qui se présentent à l'Europe aujourd'hui. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que même les eurosceptiques font partie de l'espace politique européen et qui, tout en remettant en cause certains aspects de l'intégration européenne, contribuent à promouvoir ce processus.

«Paix, liberté et prospérité»: tel est le bilan de cinquante ans de construction européenne, résumé en trois mots par Luisella Pavan-Woolfe. Quand nous examinons le développement de l'économie et de la société européenne «nous constatons un grand sentiment de rassemblement, d'appartenance à un projet européen commun» a constaté Jean-Dominique Giuliani. Plusieurs pays européens qui vivaient sous la dictature auparavant sont aujourd'hui des démocraties prospères. La facilité de se déplacer librement à travers l'Europe représente aujourd'hui une opportunité pour les échanges, en particulier pour les étudiants. La vitalité du projet européen s'exprime non seulement à travers l'activité politique à Strasbourg et à Bruxelles, mais aussi à travers la société civile, les consommateurs, les producteurs, les étudiants. La construction européenne, même si elle a débuté par des constructions économiques et sociales, a besoin d'un projet politique et d'institutions pour assurer le développement stable de l'Europe. Le bilan des cinquante dernières années est positif pour les intervenants de cette Université d'été de la démocratie. La promotion du projet européen est nécessaire pour sa pérennité.

## **B. Les priorités pour l'Europe de demain**

Le monde globalisé exige que l'Europe se repositionne et définisse ses priorités. Rainer Steckhan<sup>36</sup> a souligné la nécessité pour les années à venir d'accorder plus de place à la solidarité au sein du

---

34. Ancien Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

35. Député européen, Roumanie.

36. Président du Conseil d'administration de la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

projet européen, notamment vis-à-vis de l'Afrique, continent le plus pauvre de la planète. L'Afrique a émergé il y a cinquante ans, l'Europe ne peut pas négliger ce partenaire et doit développer davantage ses programmes de soutien.

Une meilleure cohésion sociale à l'intérieur même de l'Europe doit constituer une autre priorité pour les dirigeants européens. Une différence persiste entre l'est et l'ouest du continent, entre les riches et les pauvres. Un grand travail doit être accompli afin d'effacer ces inégalités. Des initiatives telles que les activités de la Banque de développement du Conseil de l'Europe sont à multiplier selon Rainer Steckhan.

Cependant, le plus important défi demeure la diffusion de valeurs européennes à travers l'Europe et au-delà de ses frontières. Selon Luisella Pavan-Woolfe, il ne s'agit pas d'«imposer» ces valeurs, mais de les «proposer». Elargir la coopération avec les pays frontaliers de l'Union européenne est à cet égard important. Cela ne pourra pas se faire sans l'instauration d'une politique étrangère et de sécurité commune. Pour Daniel Tarschys «nous avons besoin d'investir davantage d'efforts, d'énergie et de créativité dans l'élaboration d'une politique étrangère et de sécurité afin de promouvoir notre objectif commun. L'Europe a besoin d'un siège et doit parler d'une voie au Conseil de sécurité des Nations Unies et dans d'autres organisations internationales».

Le résultat des cinquante dernières années de construction européenne ne s'arrête pas au marché unique selon Luisella Pavan-Woolfe, il se traduit aussi par le triomphe de la paix et de la liberté sur le continent européen. Aujourd'hui le Conseil de l'Europe est, à ses yeux, un partenaire naturel et complémentaire de l'Union européenne pour le maintien de la paix, la prospérité, la stabilité et la solidarité. Les deux institutions doivent travailler de concert dans les années à venir pour le rassemblement et le renforcement des valeurs fondamentales du processus d'intégration européenne.

L'Union européenne ne peut cependant pas faire l'économie de réformes pour que le projet européen puisse progresser. Aujourd'hui, le premier budget de l'UE est l'agriculture. Il est nécessaire d'augmenter les ressources propres de l'Union et de les rediriger vers l'éducation, la recherche et la culture. Par ailleurs, l'élaboration d'un espace normatif commun est un travail qui doit être poursuivi à Strasbourg et à Luxembourg.

Enfin, une nouvelle étape du projet européen sera franchie en renforçant la coopération régionale et transfrontalière. Les territoires devront, afin de mieux affronter les défis de demain, collaborer entre eux et ce au-delà des frontières et des pratiques nationales jacobines. A cet égard, Yavuz Mildon<sup>37</sup> a souligné le travail que le Conseil de l'Europe a mené dans ce domaine en compagnie du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. Les acteurs régionaux deviennent de plus en plus importants, il est donc nécessaire que ces structures naissantes soient démocratiques. Des initiatives telles que la convention de Madrid ou le travail des eurorégions en matière d'échange culturel, du dialogue interculturel et du renforcement de la coopération économique sont à promouvoir. Ces réformes sont urgentes et nécessaires à l'adoption et à la reconnaissance du projet commun par les citoyens européens.

Le tableau de l'Europe dépeint par les intervenants de cette table ronde est bien différent de ce qu'était l'Europe dix ans après la seconde guerre mondiale au moment de la signature du Traité de Rome. La question de la paix en Europe est moins préoccupante pour les générations actuelles qu'il y a cinquante ans. L'Europe que nous connaissons aujourd'hui est plus diversifiée: elle compte en son sein plus de pays, plus de minorités, plus de langues, de religions et de croyances.

Il est tout aussi difficile de prévoir quelle image aura l'Europe dans cinq, dix ou quinze ans. A condition que la réforme du système éducatif soit réalisée, que des efforts soient faits en matière de recherche, de développement durable, d'environnement et de cohésion sociale, l'Europe demeurera une puissance mondiale et une région du monde la plus agréable à vivre. Une seule inconnue persiste: la volonté politique des dirigeants européens. C'est aujourd'hui que se dessine l'Europe de demain.

37. Président de la Chambre des régions du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Les pays européens partagent aujourd'hui le passé commun mais doivent continuer à travailler ensemble sur leur futur commun. La construction européenne lancée il y a un demi-siècle prouve que les peuples ennemis auparavant, peuvent travailler ensemble dans le respect de leur diversité. Durant les derniers cinquante ans beaucoup a été accompli pour la construction de l'Europe politique. Or, il faut croire que toutes ces années ne représentent qu'un début du long chemin de l'intégration européenne.



## **VI. Repenser le concept de «société ouverte»: l'importance de la vérité dans une société démocratique**

La démocratie représente aujourd'hui un principe fondamental dans la plupart des pays européens. Néanmoins, certains Etats comme le Bélarus ne sont pas sous l'égide d'un régime démocratique. Pour être une démocratie, posséder des institutions démocratiques et organiser des élections libres est indispensable mais insuffisant. La démocratie est une culture qui doit toucher toutes les strasses de la société. L'ambition des Ecoles d'études politiques est de contribuer à l'émergence de nouvelles élites démocratiques, permettre la formation des citoyens actifs amenés à avoir des responsabilités dans leurs pays respectifs.

Au moment de l'effondrement de l'Union soviétique beaucoup d'observateurs pensaient que la société «close» allait disparaître pour laisser la place à la «société ouverte» où prédomineraient la raison et la liberté individuelle. Cela exigeait en pratique l'instauration d'un Etat de droit, de gouvernements démocratiquement élus, le respect des droits de l'homme, des minorités, la mise en place d'une économie de marché, et le développement d'une société civile active. L'objectif n'est pas pleinement atteint aujourd'hui. Les fondations comme Open Society Institute ont encore un rôle à jouer et il est indispensable qu'elles soient soutenues. La philosophie des combats menés par ces organisations ne doit pas être oubliée dix-huit ans après la chute du mur de Berlin. Pour reprendre les mots de George Soros<sup>38</sup> «la mission n'est pas accomplie». En effet, l'écroulement du système soviétique, n'a pas été suivi systématiquement par l'instauration d'une société ouverte. Quand on observe aujourd'hui l'espace de l'ex-bloc soviétique on constate que la Russie n'a pas vraiment réussi cette transition; même la Pologne est soumise à des tendances inquiétantes.

Cependant, il y a plus préoccupant: non seulement la société ouverte n'a pas pu être instaurée dans tous les ex-pays soviétiques, mais les principes qui la fondent connaissent un réel danger là même où elle est déjà bien établie, comme aux Etats-Unis par exemple. Cette réalité a incité George Soros à repenser le concept de «société ouverte» en se fondant sur le caractère imparfait que peut avoir notre compréhension du réel. En recherchant les raisons de l'insuffisance de notre perception du réel, le concept de «réflexivité» a été développé. Tout d'abord, selon George Soros, chaque individu cherche à comprendre le monde dans lequel il vit, c'est ce qu'on appelle la «fonction cognitive». Or, nous désirons également avoir un impact sur le monde, le changer. C'est ce que George Soros a appelé la «fonction participative». Dans un monde idéal ces deux fonctions devraient être séparées, mais cette configuration est impossible dans le monde réel. Alors même que l'on essaye d'appréhender le monde, nos actions quotidiennes le modifient simultanément. C'est pour cela que notre compréhension du monde est imparfaite.

Aujourd'hui la fonction participative occupe une position dominante dans le champ politique. Les dirigeants préfèrent souvent travestir la réalité plutôt que s'astreindre à un lourd travail de compréhension et dire les choses telles qu'elles sont. La lassitude des citoyens qui se traduit par un manque de vigilance favorise la manipulation politique. Dans ce contexte, il est évident que l'instauration de la société ouverte est encore plus compromise. La facilité avec laquelle les hommes politiques peuvent dissimuler la réalité a été facilitée par le recours systématique au marketing et à la publicité. Ainsi, les professionnels de la politique moderne ont appris à faire appel à l'émotion. Un des exemples les plus spectaculaires de manipulation politique se trouve dans le livre de George Orwell «1984» et l'usage propagandiste qui en a été fait aux Etats-Unis. L'exploitation de la peur

38. Président de la Fondation Open Society.

suscitée à l'époque obéissait à la volonté de rassembler la population américaine autour du Président. La liberté de parole, la division des pouvoirs, les élections libres sont des conditions nécessaires mais insuffisantes pour les sociétés démocratiques modernes: «il faut aussi préférer la fonction cognitive, ce qui implique donc le souci de la vérité. Il faut rejeter, résister à cette tendance à déformer la vérité dans le discours politique».

Sous l'Union soviétique, une bonne partie de la population avait conscience de la déformation de la réalité dont elle était victime. Selon George Soros, le peuple voulait la liberté de parole, la liberté de pensée, la démocratie. Aujourd'hui, les pays de l'ancien bloc soviétique mais aussi tous les autres régimes démocratiques «doivent poursuivre cette quête de vérité».

Repenser le concept de société ouverte pose de nombreuses questions que les participants de l'Université d'été n'ont pas manqué de soulever. Interrogé sur les territoires prioritaires à cibler désormais dans le cadre du travail de sa fondation, George Soros a tenu à faire de l'Europe le principal destinataire des efforts de cette organisation. Les pays européens doivent prendre une part de plus en plus significative dans la construction d'un nouvel ordre international et ne pas laisser les Etats-Unis d'Amérique seul leader de la politique internationale: la «priorité pour l'Europe aujourd'hui doit être de se doter d'une politique étrangère commune» qui aura comme principale mission la reconstitution de la communauté internationale. Celle-ci sera amenée à se prononcer sur d'importants dossiers comme le réchauffement climatique, la pacification du Proche et du Moyen-Orient, la non-prolifération nucléaire. L'enjeu est donc de taille, les pays de l'ancien bloc soviétique doivent prendre une part de plus en plus prépondérante dans les politiques européennes. Cependant, l'Europe ne peut pas rester centrée sur elle-même. Elle doit regarder le monde qui l'entoure et participer à la diffusion du concept de «société ouverte» au delà des frontières du continent européen.

## **VII. Conclusion: Le futur du projet européen: un avenir commun pour tous les Européens**

La Deuxième Université d'été de la démocratie a donné l'occasion aux 600 participants des 15 Ecoles d'études politiques de confronter leurs conceptions et expériences en matière de citoyenneté, d'identité nationale et européenne, de liberté de la presse, de cohésion sociale et de gouvernance afin de repenser ensemble le projet européen commun cinquante ans après sa naissance.

L'intégration des pays européens dans des institutions supranationales atypiques que sont le Conseil de l'Europe et l'Union européenne constitue un élément crucial de la démocratisation de l'Est et du Sud-Est du continent européen depuis 1989. A l'origine, fruit de la réconciliation d'après-guerre, le projet européen a tout d'abord créé un espace économique commun avant de s'ouvrir aux ex-pays soviétiques. L'avenir du projet européen passe par la construction d'une Europe politique capable de peser au sein de la communauté internationale et de se développer en comblant les disparités entre Europe de l'Ouest et de l'Est.

Si depuis 1957 le projet européen a connu d'importantes avancées, il ne faut pas pour autant sous-estimer les dangers que représente la résurgence des tendances nationalistes les plus extrêmes. Les débats sur l'identité nationale européenne et la citoyenneté ont été l'occasion de rappeler que l'intérêt national est légitime, mais lorsqu'il est détourné, il peut conduire à la haine et au rejet de l'autre. La citoyenneté active doit permettre une veille contre cette écueil.

Le manque de tradition démocratique, conséquence évidente des décennies de régimes totalitaires et autoritaires, a rendu complexe le processus de transition entamé au début des années 1990. La démocratie implique et nécessite la responsabilité de tous les citoyens. Il est essentiel de respecter les autres êtres humains, les autres cultures, religions, langues. Cette notion de responsabilité se reflète non seulement au niveau individuel mais doit être étendue au niveau de l'Etat. Son devoir est d'instaurer une administration publique fiable, capable d'écouter les citoyens et d'agir de manière responsable. De l'autre côté, l'hostilité et l'indifférence des citoyens envers la politique et, en particulier, envers les partis politiques représente un réel danger pour les sociétés démocratiques naissantes.

Les sociétés démocratiques modernes évoluent et la perception de la démocratie évolue simultanément. L'opinion publique sur la démocratie est différente de celle d'il y a quelques décennies. Pourtant, les administrations, les partis politiques, la société civile et les citoyens individuels doivent continuer à jouer leurs rôles.

Les sujets abordés lors de cette Université d'été représentent des enjeux primordiaux pour toutes les démocraties européennes, qu'elles soient récentes ou plus anciennes. Cela prouve que la démocratie n'est pas seulement un système institutionnel juridiquement complexe mais également socialement existant. C'est ce qui fait à la fois sa force et sa faiblesse. C'est pour cette raison que Fabienne Keller<sup>39</sup>, dans son discours de clôture de l'Université d'été, a appelé toutes et tous à « rester vigilant, dénoncer les manquements et trouver des lieux de dialogue et de régulation à l'intérieur de nos pays comme entre nos Etats ».

L'Europe devra faire face aux défis propres à notre temps, notamment le réchauffement climatique et le crime organisé. Mais c'est aussi en étant fidèle à son projet initial qui promeut l'instauration

<sup>39</sup>. Sénateur-maire de Strasbourg.

d'une paix pérenne et la défense de l'Etat de droit et de la démocratie que l'Europe accomplira sa mission.

Selon Oliver Dulic, le projet pour l'Europe aujourd'hui est le même qu'il y a cinquante ans. En se basant sur l'exemple de son pays, il a souligné qu'il est essentiel pour un pays comme la Serbie, fruit de la société postconflictuelle et comprenant au sein de l'Etat un grand nombre de minorités nationales, de respecter les autres peuples: «seule l'interaction intensive peut garantir la meilleure coopération entre nous». Cette compréhension des positions et motivations des autres représente, selon lui, le meilleur rempart contre de futurs conflits éventuels. Le projet européen permet d'améliorer les relations entre voisins: «Notre région est en train de réaliser qu'il est impossible d'être un bon européen et un mauvais voisin. C'est remarquable de voir à quel point cette réalisation transforme lentement mais sûrement les relations dans la région allant de la compétition, de la défiance, et même des conflits ouverts vers le partenariat pour le progrès dans le processus d'adhésion.»

Pour Alexandre Milinkevich<sup>40</sup>, le projet européen ne peut pas être indifférent à l'avenir du Bélarus, dernière dictature en Europe. Ce régime autoritaire et liberticide tient sous son joug la population bélarussienne par la peur. L'intoxication du peuple bélarussien par la propagande ne permet pas la diffusion de valeurs et de discours facilitant l'émergence d'une société démocratique. «Le Bélarus est un pays-laboratoire où l'on expérimente le retour vers le passé». Le vote citoyen pour sanctionner le gouvernement n'est plus une arme adaptée à la situation, il faut passer désormais à la résistance passive, selon Alexandre Milinkevich. Les relations avec l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, ainsi que l'assistance et la solidarité des autres pays est extrêmement importantes pour la démocratisation de ce pays.

La démocratie ne vient pas d'elle-même: il faut la maintenir et en prendre soin. Nous devons être vigilants pour assurer la pérennité de la démocratie en Europe. Andreas Gross<sup>41</sup> a souligné que l'Etat-nation n'est plus le meilleur moyen d'organiser les individus. «Les idées nationalistes amènent le monde vers la misère». Les sentiments nationalistes continuent aujourd'hui à générer de la violence. Le développement de la démocratie, en particulier de la démocratie transnationale, s'avère d'être d'une extrême importance. La démocratie et ses valeurs ne connaissent pas de frontières.

Cette Deuxième Université d'été a permis d'extraordinaires échanges et a donné lieu à des débats enrichissants. Ce rendez-vous annuel des Ecoles d'études politiques constitue une force vive pour la démocratie en Europe, et pour reprendre les termes de Fabienne Keller «un formidable élan en faveur d'un projet d'avenir pour notre continent!».

---

40. Lauréat du prix Sakharov pour la liberté de l'esprit 2006, Bélarus.

41. Président de la commission du Règlement et des immunités de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

## Annexe I: Programme de l'Université d'été de la démocratie

<b>Lundi, 2 juillet 2007</b>	
<b>09.30</b> Hémicycle	<b>Session d'ouverture</b> Ouverture par M. Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe M. Göran LINDBLAD, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Suède
<b>10.00</b>	M <sup>me</sup> Luisella PAVAN-WOOLFE, Représentante de la Commission européenne auprès du Conseil de l'Europe
<b>10.30</b>	M. Thomas HAMMARBERG, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe  Leçon inaugurale par S.E. M. Boris TADIC, Président de la République de Serbie
<b>12.00</b>	Photo de famille
<b>12.30</b>	Déjeuner au restaurant du Parlement européen
<b>14.30-17.30</b>	<b>Conférences</b>
Tirana, Bucarest, Pristina  salle 9	<b>Conférence I</b> <b>«Stratégies européennes et politiques nationales: l'établissement d'un projet commun»</b>  Présidente: M <sup>me</sup> Anne JUGANARU, directrice de l'Ecole européenne «Ovidiu Sincai», Bucarest  Intervenants: M. Klaus SCHUMANN, ancien directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe  M <sup>me</sup> Gaëtane RICARD-NIHOUL, Secrétaire générale de Notre Europe, Paris
Sarajevo, Belgrade, Podgorica, Zagreb  salle 5	<b>Conférence I</b> <b>«Stratégies européennes et politiques nationales: l'établissement d'un projet commun»</b>  Président: M. Zdravko GREBO, directeur de l'Académie pour l'excellence politique, Sarajevo  Intervenants: M. Ivan VEJVODA, directeur exécutif de «Balkan Trust for Democracy», Belgrade  M. Christopher CVIIC, conseiller politique, BERD, Londres  M. Jean-François TROGRILIC, directeur du Bureau de l'Organisation internationale du travail, Paris

Kiev/Minsk, Chisinau, Bakou, Tbilissi salle 1	<p><b>Conférence II</b>  <b>«Identité, nationalité et citoyenneté dans une société démocratique»</b></p> <p>Président: M. Viorel CIBOTARU, directeur de l'Institut européen d'études politiques, Moldova</p> <p>Intervenants: M<sup>me</sup> Dominique SCHNAPPER, Conseil constitutionnel, Paris  M. Hans-Peter FURRER, ancien directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe</p>
Erevan, Sofia salle 3	<p><b>Conférence III</b>  <b>«Conditions d'une société démocratique: comment construire une culture démocratique partagée par tous les pays européens?»</b></p> <p>Présidente: M<sup>me</sup> Svetlana LOMEVA, directrice de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie, Sofia</p> <p>Intervenants: M. Julian POPOV, président du Conseil d'administration de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie, Sofia</p>
<b>14.30-16.00</b> Moscou, Skopje	<b>Visite à la Cour européenne des Droits de l'Homme</b>
<b>20.00</b>	Réception offerte par la Ville de Strasbourg Pavillon Joséphine, Parc de l'Orangerie

<b>Mardi, 3 juillet 2007</b>	
<b>09.00-12.00</b>	<b>Conférences</b>
Kiev/Minsk, Chisinau, Tbilissi, Erevan salle 1	<p><b>Conférence I</b>  <b>«Stratégies européennes et politiques nationales: l'établissement d'un projet commun»</b></p> <p>Président: M. Armaz AKHVLEDIANI, directeur de l'Ecole d'études politiques de Tbilissi</p> <p>Intervenants: M. Jack HANNING, ancien directeur des Relations extérieures et multilatérales, Conseil de l'Europe  M. Nicolae CHIRTOACA, ambassadeur de la République de Moldova aux Etats-Unis d'Amérique, Washington</p>
Sarajevo, Belgrade, Podgorica, Skopje salle 5	<p><b>Conférence II</b>  <b>«Identité, nationalité et citoyenneté dans une société démocratique»</b></p> <p>Présidente: M<sup>me</sup> Sonja LICHT, directrice de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade</p> <p>Intervenants: M. Piro MISHA, Institut pour la communication et le dialogue, Tirana  M. Zarko PUHOVSKI, Comité Helsinki pour les droits de l'homme, Zagreb  M. Miljenko DERETA, Initiatives civiques, Belgrade</p>

Bucarest, Moscou, Tirana salle 9	<p><b>Conférence III</b>  <b>«Conditions d'une société démocratique: comment construire une culture démocratique partagée par tous les pays européens?»</b></p> <p>Présidente: M<sup>me</sup> Elena NEMIROVSKAYA, directrice de l'Ecole d'études politiques de Moscou</p> <p>Intervenants: M. Arcadie BARBAROSIE, directeur exécutif de l'Institut pour les politiques publiques, Chisinau</p> <p>M. Henri PIGEAT, président du Centre de formation des journalistes, Paris</p> <p>M<sup>me</sup> Annelise OESCHGER, présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe</p>
<b>10.30-12.00</b> Pristina, Sofia, Zagreb, Bakou	<b>Visite à la Cour européenne des Droits de l'Homme</b>
<b>12.30</b>	Déjeuner au restaurant du Parlement européen
<b>14.00-17.00</b>	<b>Conférences</b>
Moscou, Sofia, Bakou salle 5	<p><b>Conférence I</b>  <b>«Stratégies européennes et politiques nationales: l'établissement d'un projet commun»</b></p> <p>Présidente: M. Ilgar MAMMADOV, directeur du Programme d'études politiques de Bakou</p> <p>Intervenants: M. Istvan GYARMATI, Centre pour l'intégration euro-Atlantique et la démocratie, Budapest</p> <p>M. François-Gilles LE THEULE, directeur du Centre des études européennes, Strasbourg</p>
Pristina, Skopje, Zagreb salle 9	<p><b>Conférence III</b>  <b>«Conditions d'une société démocratique: comment construire une culture démocratique partagée par tous les pays européens?»</b></p> <p>Président: M. Gordan GEORGIEV, directeur de l'Ecole d'études politiques de Skopje</p> <p>Intervenants: M<sup>me</sup> Marijana GRANDITS, Pacte de stabilité, Bruxelles</p> <p>M. Loïc TRIBOT la SPIERE, Centre d'étude et de prospective stratégique, Paris</p> <p>M. Boris VUKOBRAT, fondateur et président de la Fondation pour la paix et la gestion des crises, Zug</p> <p>M<sup>me</sup> Renate WEBER, Fondation Open Society, Bucarest</p>
<b>14.30-16.00</b> Sarajevo, Erevan, Podgorica	<b>Visite à la Cour européenne des Droits de l'Homme</b>

<b>14.00-17.00</b>	<b>Ateliers</b>
Kiev/Minsk salle 1	<b>Atelier: Identités européennes et identités nationales</b> Modérateurs: M. Sergey PANKOVSKIY, président du Conseil d'administration, Institut des études stratégiques du Bélarus, Minsk M. Yevhen BYSTRYTSKYI, directeur de la Fondation International Renaissance, Kiev
Chisinau salle 3	<b>Atelier: Comment inclure la société civile dans le processus délibératif?</b> Modérateurs: M <sup>me</sup> Zinta MIEZAINI, Civil Alliance, Riga M. Andrei POPOV, directeur exécutif de l'Association de politique étrangère de Moldova
Tbilissi salle 6	<b>Atelier: Les politiques énergétiques pour garantir des ressources énergétiques saines et durables</b> Modérateurs: M. Philippe SEBILLE-LOPEZ, chercheur, Institut français de géopolitique, université Paris VIII M. Charles ESSER, analyste, International Crisis Group, Bruxelles
Bucarest salle 7	<b>Atelier: Médias: comment peuvent-ils favoriser la démocratisation de la démocratie</b> Modérateurs: M. Paul DOBRESCU, Ecole nationale des études politiques et d'administration, Bucarest M. Doru POP, université Babes-Bolyai, Cluj-Napoca
Belgrade salle 11	<b>Atelier: Les conséquences économiques et sociales de l'intégration européenne</b> Modérateurs: M. Nebojsa VUKADINOVIC, chercheur, Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Paris M <sup>me</sup> Milica UVALIC, professeur, Département d'économie, finances et statistiques, Faculté des sciences politiques, université de Perugia
Tirana salle 8	<b>Atelier: Médias: comment peuvent-ils favoriser la démocratisation de la démocratie</b> Modérateurs: M. Henri PIGEAT, président du Centre de formation des journalistes, Paris M. Piro MISHA, Institut pour la Communication et le Dialogue, Tirana
<b>17.15-18.30</b> Hémicycle	<b>Séance plénière</b> Présidente: M <sup>me</sup> Maud DE BOER-BUQUICCHIO, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe M. George SOROS, Président de la Fondation Open Society
<b>Soirée libre</b>	



<b>Mercredi, 4 juillet 2007</b>	
<b>09.00-12.00</b>	<b>Ateliers</b>
Pristina salle 3	<b>Atelier: Identités européennes et identités nationales</b> Modérateurs: M. Christophe BERTOSSI, Institut français des relations internationales, Paris M <sup>me</sup> Laure NEUMAYER, université Panthéon-Sorbonne, Paris
Sarajevo salle 1	<b>Atelier: Identités européennes et identités nationales</b> Modérateurs: M. Gjergj SINANI, université de Tirana, membre du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales M. Doru POP, université Babes-Bolyai, Cluj-Napoca
Tirana salle 7	<b>Atelier: Les programmes de l'Union européenne en faveur de la transition</b> Modérateurs: M. François BAFOIL, CERI-Sciences Po, Paris M <sup>me</sup> Catherine PERRON, CERI-Sciences Po, Paris
Erevan salle 2	Atelier: Les programmes de l'Union européenne en faveur de la transition Modérateurs: M. Karen BEKARYAN, Assemblée nationale, Erevan M. Shavarsh KOCHARYAN, député, Erevan
Sofia salle 9	<b>Atelier: Bonnes pratiques dans le domaine civique: les moyens de combattre le déclin de la participation électorale</b> Modérateurs: M. Xavier DELCOURT, Centre universitaire d'enseignement du journalisme, Strasbourg M. Saso ORDANOSKI, directeur de programme, FORUM-CSR (Centre for Strategic Research and Documentation), Skopje
Zagreb salle 5	<b>Atelier: Médias: comment peuvent-ils favoriser la démocratisation de la démocratie</b> Modérateurs: M. Renaud de LA BROSSE, Maître de conférences, université de Reims M. Krunoslav VIDIC, correspondant international, radio télévision croate
Skopje salle 6	<b>Atelier: Partis politiques et organisations de la société civile</b> Modérateurs: M. Miljenko DERETA, Initiatives civiques, Belgrade M <sup>me</sup> Nadia CUK, Bureau du Conseil de l'Europe, Belgrade

Bakou salle 13	<b>Atelier: Les modèles européens d'intégration sociale, économique et politique des minorités</b> Modérateurs: M <sup>me</sup> Petra KOVACS, Local Government and Public Service Reform Initiative, Budapest M. Levente SALAT, Université Babes-Bolyai, Cluj-Napoca
Belgrade salle 11	<b>Atelier: Intégration européenne et gouvernance: comment les administrations nationales peuvent-elles adopter les standards européens</b> Modérateurs: M <sup>me</sup> Anne RASMUSSEN, Institut universitaire européen, Florence M. François LAFARGE, Ecole nationale d'administration (ENA), Strasbourg
Moscou salle 8	<b>Atelier: La réforme de l'administration publique: entre éthique et efficacité</b> Modérateurs: M. Christian SAVES, ENA, Strasbourg M. Tuomas POYSTI, Cour des comptes de Finlande, Helsinki
Podgorica salle D3	<b>Atelier: Les modèles européens d'intégration sociale, économique et politique des minorités</b> Modérateurs: M. Dino ABAZOVIC, Centre des droits de l'homme de l'université de Sarajevo M. Fabrice de KERCHOVE, Fondation roi Baudouin, Bruxelles
<b>10.30-12.00</b> Kiev, Minsk, Chisinau, Tbilissi, Bucarest	<b>Visite à la Cour européenne des Droits de l'Homme</b>
<b>12.30</b>	Déjeuner au restaurant du Parlement européen
<b>14.30-17.30</b>	<b>Ateliers</b>
Kiev/Minsk salle 6	<b>Atelier: Les programmes de l'Union européenne en faveur de la transition</b> Modérateurs: M. François BAFOIL, CERI-Sciences Po, Paris M <sup>me</sup> Catherine PERRON, CERI-Sciences Po, Paris
Chisinau salle 11	<b>Atelier: La réforme de l'administration publique: entre éthique et efficacité</b> Modérateurs: M. Christian SAVES, ENA, Strasbourg M. Arcadie BARBAROSIE, directeur exécutif de l'Institut pour les politiques publiques, Chisinau M. Tuomas POYSTI, Cour des comptes de Finlande, Helsinki

Tbilissi salle 7	<p><b>Atelier: Identités européennes et identités nationales</b></p> <p>Modérateurs: M. Christophe BERTOSSI, Institut français des relations internationales, Paris M<sup>me</sup> Laure NEUMAYER, université Panthéon-Sorbonne, Paris</p>
Bucarest salle 5	<p><b>Atelier: Bonnes pratiques dans le domaine civique: les moyens de combattre le déclin de la participation électorale</b></p> <p>Modérateurs: M<sup>me</sup> Renate WEBER, Fondation Open Society, Bucarest M. Dan POPESCU, administrateur, Direction des institutions démocratiques (DGDAP), Conseil de l'Europe</p>
Pristina salle 3	<p><b>Atelier: Intégration européenne et gouvernance: comment les administrations nationales peuvent-elles adopter les standards européens</b></p> <p>Modérateurs: M<sup>me</sup> Anne RASMUSSEN, Institut universitaire européen, Florence M. François LAFARGE, ENA, Strasbourg</p>
Sarajevo salle 1	<p><b>Atelier: Construire un Etat multiethnique autour de projets communs</b></p> <p>Modérateurs: M. Zarko PUHOVSKI, Comité Helsinki pour les droits de l'homme, Zagreb M. Thomas MARKERT, secrétaire adjoint de la Commission européenne pour la démocratie par le droit («Commission de Venise»), Conseil de l'Europe</p>
Erevan salle EDQM 500	<p><b>Atelier: Médias: comment peuvent-ils favoriser la démocratisation de la démocratie</b></p> <p>Modérateurs: M. Shavarsh KOCHARYAN, député, Erevan M. Karen BEKARYAN, Assemblée nationale, Erevan</p>
Sofia salle 9	<p><b>Atelier: Partis politiques et organisations de la société civile</b></p> <p>Modérateurs: M. Bogdan BOGDANOV, New Bulgarian University, Sofia M<sup>me</sup> Karin NORDMEYER, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Allemagne, Fribourg</p>
Zagreb salle 2	<p><b>Atelier: Comment inclure la société civile dans le processus délibératif</b></p> <p>Modérateurs: M<sup>me</sup> Nadia CUK, Bureau du Conseil de l'Europe, Belgrade M. Igor VIDACAK, Bureau pour la coopération avec les ONG, Gouvernement de la République de Croatie</p>

Skopje salle 17	<p><b>Atelier: Les modèles européens d'intégration sociale, économique et politique des minorités</b></p> <p>Modérateurs: M<sup>me</sup> Petra KOVACS, Local Government and Public Service Reform Initiative, Budapest M. Levente SALAT, université Babes-Bolyai, Cluj-Napoca</p>
Bakou salle 13	<p><b>Atelier: La décentralisation, une voie pour mieux prendre en compte la diversité des situations locales</b></p> <p>Modérateurs: M. Guy SIAT, université Robert Schuman, Strasbourg M<sup>me</sup> Antonella VALMORBIDA, Association des agences de la démocratie locale, Strasbourg</p>
Moscou salle 8	<p><b>Atelier: Bonnes pratiques dans le domaine civique: les moyens de combattre le déclin de la participation électorale</b></p> <p>Modérateurs: M. Troy DAVIS, consultant, Strasbourg M. Xavier DELCOURT, Centre universitaire d'enseignement du journalisme, Strasbourg M. Stephen BOUCHER, Notre Europe, Paris</p>
Podgorica salle D3	<p><b>Atelier: Les conséquences économiques et sociales de l'intégration européenne</b></p> <p>Modérateurs: M. Nebojsa VUKADINOVIC, chercheur, CERI, Paris M<sup>me</sup> Milica UVALIC, professeur, Département d'économie, finances et statistiques, Faculté des sciences politiques, université de Perugia</p>
<b>14.30-16.00</b> Belgrade, Tirana	<b>Visite à la Cour européenne des Droits de l'Homme</b>
<b>20.00</b>	Réception Conseil régional d'Alsace Maison de la Région (1, place du Wacken)

<b>Jeudi, 5 juillet 2007</b>	
<b>09.00</b> Hémicycle	<p><b>50 ans après le Traité de Rome: où en est le projet européen?</b></p> <p>Table ronde avec des personnalités européennes</p> <p>Président: M. Adrian SEVERIN, député européen, Roumanie</p> <p>M<sup>me</sup> Gabriela KONEVSKA-TRAJKOVSKA, Vice-Premier ministre de «l'ex-République yougoslave de Macédoine», ministre pour les affaires européennes</p> <p>M. Jean-Dominique GIULIANI, président de la Fondation Robert Schuman, Paris</p> <p>M. Daniel TARSCHYS, ancien Secrétaire Général du Conseil de l'Europe</p> <p>M. Yavuz MILDON, président de la Chambre des régions du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe</p> <p>M. Rainer STECKHAN, président du Conseil d'administration de la Banque de développement du Conseil de l'Europe</p> <p>M<sup>me</sup> Luisella PAVAN-WOOLFE, représentante de la Commission européenne auprès du Conseil de l'Europe</p>
<b>12.30</b>	Déjeuner au restaurant du Parlement européen
<b>14.30-17.30</b>	Rencontres régionales et bilatérales des Ecoles d'études politiques
<b>soirée</b>	Réceptions offertes par les représentations permanentes

<b>Vendredi, 6 juillet 2007</b>	
<b>09.30</b> Hémicycle	<p><b>Session de clôture</b></p> <p>Présidente: M<sup>me</sup> Fabienne KELLER, sénateur-maire de Strasbourg</p> <p>Présentation des conclusions des rapporteurs des conférences thématiques</p> <p>M. Zurab TCHIABERASHVILI, représentant permanent de la Géorgie auprès du Conseil de l'Europe, ancien des Ecoles d'études politiques de Moscou et Tbilissi</p> <p>M. Andreas GROSS, président de la commission du Règlement et des immunités de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Suisse</p> <p>M. Alexandre MILINKEVICH, lauréat du prix Sakharov pour la liberté de l'esprit 2006, Bélarus</p> <p>M. Oliver DULIC, Président du Parlement de la République de Serbie, ancien de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade</p> <p>Remise des certificats aux participants</p> <p>Présentation de la déclaration finale</p>
<b>12.00</b>	Après-midi libre
<b>19.30-21.00</b>	Soirée au Jardin des Deux Rives

## Liste des intervenants

Dino ABAZOVIC, Centre des droits de l'homme de l'université de Sarajevo  
François BAFOIL, Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Paris  
Arcadie BARBAROSIE, Directeur exécutif de l'Institut pour les politiques publiques, Chisinau  
Karen BEKARYAN, Assemblée nationale, Erevan  
Christophe BERTOSSI, Institut français des relations internationales, Paris  
Bogdan BOGDANOV, New Bulgarian University, Sofia  
Stephen BOUCHER, Notre Europe, Paris  
Yevhen BYSTRYTSKYI, Directeur de la Fondation International Renaissance, Kiev  
Nicolae CHIRTOACA, Ambassadeur de la République de Moldova aux Etats-Unis d'Amérique, Washington  
Nadia CUK, Bureau du Conseil de l'Europe, Belgrade  
Christopher CVIIC, Conseiller politique, Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), Londres  
Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe  
Troy DAVIS, Consultant, Strasbourg  
Maud DE BOER-BUQUICCHIO, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe  
Xavier DELCOURT, Centre universitaire d'enseignement du journalisme, Strasbourg  
Miljenko DERETA, Initiatives civiques, Belgrade  
Paul DOBRESCU, Ecole nationale des études politiques et d'administration, Bucarest  
Oliver DULIC, Président du Parlement de la République de Serbie  
Charles ESSER, Analyste, International Crisis Group, Bruxelles  
Hans-Peter FURRER, ancien Directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe  
Jean-Dominique GIULIANI, Président de la Fondation Robert Schuman, Paris  
Marijana GRANDITS, Pacte de stabilité, Bruxelles  
Andreas GROSS, Président de la commission du Règlement et des immunités de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Suisse  
Istvan GYARMATI, Centre pour l'intégration euro-Atlantique et la démocratie, Budapest  
Thomas HAMMARBERG, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe  
Jack HANNING, ancien Directeur des Relations extérieures et multilatérales, Conseil de l'Europe  
Fabienne KELLER, Sénateur-Maire de Strasbourg  
Fabrice de KERCHOVE, Fondation roi Baudouin, Bruxelles  
Shavarsh KOCHARYAN, député, Erevan  
Gabriela KONEVSKA-TRAJKOVSKA, Vice-Premier ministre de «l'ex-République yougoslave de Macédoine», ministre pour les affaires européennes  
Petra KOVACS, Local Government and Public Service Reform Initiative, Budapest  
Renaud de LA BROSSE, Maître de conférences, université de Reims

François LAFARGE, Ecole nationale d'administration (ENA), Strasbourg  
François-Gilles LE THEULE, Directeur du Centre des études européennes, Strasbourg  
Göran LINDBLAD, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Suède  
Thomas MARKERT, Secrétaire adjoint de la Commission européenne pour la démocratie par le droit («Commission de Venise»), Conseil de l'Europe  
Zinta MIEZAINÉ, Civil Alliance, Riga  
Yavuz MILDON, Président de la Chambre des régions du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe  
Alexandre MILINKEVICH, lauréat du prix Sakharov pour la liberté de l'esprit 2006, Bélarus  
Piro MISHA, Institut pour la communication et le dialogue, Tirana  
Laure NEUMAYER, Université Panthéon-Sorbonne, Paris  
Karin NORDMEYER, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Allemagne, Fribourg  
Annelise OESCHGER, Présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe  
Saso ORDANOSKI, Directeur de programme, FORUM-CSR (Centre for Strategic Research and Documentation), Skopje  
Sergey PANKOVSKIY, Président du Conseil d'administration, Institut des études stratégiques du Bélarus, Minsk  
Luisella PAVAN-WOOLFE, Représentante de la Commission européenne auprès du Conseil de l'Europe  
Catherine PERRON, Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Paris  
Henri PIGEAT, Président du Centre de formation des journalistes, Paris  
Doru POP, Université Babes-Bolyai, Cluj-Napoca  
Dan POPESCU, Administrateur, Direction des institutions démocratiques (DGDAP), Conseil de l'Europe  
Andrei POPOV, Directeur exécutif de l'Association de politique étrangère de Moldova  
Julian POPOV, Président du Conseil d'administration de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie, Sofia  
Tuomas POYSTI, Cour des comptes de Finlande, Helsinki  
Zarko PUHOVSKI, Comité Helsinki pour les droits de l'homme, Zagreb  
Anne RASMUSSEN, Institut universitaire européen, Florence  
Gaëtane RICARD-NIHOUL, Secrétaire générale de Notre Europe, Paris  
Levente SALAT, Université Babes-Bolyai, Cluj-Napoca  
Christian SAVES, Ecole nationale d'administration (ENA), Strasbourg  
Dominique SCHNAPPER, Conseil constitutionnel, Paris  
Klaus SCHUMANN, ancien Directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe  
Philippe SEBILLE-LOPEZ, Chercheur, Institut français de géopolitique, université Paris VIII  
Adrian SEVERIN, Député européen, Roumanie  
Guy SIAT, Université Robert Schuman, Strasbourg

Gjergj SINANI, Université de Tirana, membre du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

George SOROS, Président de la Fondation Open Society

Rainer STECKHAN, Président du Conseil d'administration de la Banque de développement du Conseil de l'Europe

Boris TADIC, Président de la République de Serbie

Daniel TARSCHYS, ancien Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Zurab TCHIABERASHVILI, Représentant Permanent de la Géorgie auprès du Conseil de l'Europe

Loïc TRIBOT la SPIERE, Centre d'Etude et de Prospective Stratégique, Paris

Jean-François TROGRIC, Directeur du Bureau de l'Organisation internationale du travail, Paris

Milica UVALIC, Professeur, Département d'économie, finances et statistiques, Faculté des sciences politiques, Université de Perugia

Antonella VALMORBIDA, Association des agences de la démocratie Locale, Strasbourg

Ivan VEJVODA, Directeur exécutif de «Balkan Trust for Democracy», Belgrade

Igor VIDACAK, Bureau pour la coopération avec les ONG, Gouvernement de la République de Croatie

Krunoslav VIDIC, Correspondant international, radio télévision croate

Nebojsa VUKADINOVIC, Chercheur, Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Paris

Boris VUKOBRAT, Fondateur et Président de la Fondation pour la paix et la gestion des crises, Zug

Renate WEBER, Fondation Open Society, Bucarest



## **Annexe II: Liste des participants**

### **Moscow School of Political Studies**

Ms Elena NEMIROVSKAYA, Founder and Director, Moscow School of Political Studies

Ms Nadezda FEDOROVA, Manager, Moscow School of Political Studies

Mr Andrei ZAKHAROV, Deputy Director, Moscow School of Political Studies

Mr Nikolay MYAKSHIN, Chair, Association of Invalids (Archangelsk region)

Ms Elena KHAZIEVA, Chair of special projects, «BashTrend» Company

Mr Rasul KHAYBULLAEV, Press-secretary of Dagestan Republic President

Mr Zapir ALKHASOV, Deputy, Makhachkala City Council (Republic of Dagestan)

Mr Evgeniy KANUKHIN, Head of Angarsk City Administration (Irkutsk region)

Mr Mikhail KOPYLOV, Chair, Svirsk City Council (Irkutsk region)

Mr Andrey KOZLOV, Vice-Mayor, Angarsk City (Irkutsk region)

Mr Evgeniy PASICHNIK, Deputy, Bratsk City Council (Irkutsk region)

Ms Tatiana BOCHAROVA, Director, Institute of Regional Politics and Legislation of Belgorod Region (Belgorod Region)

Mr Andrey CHERNYSHEV, Deputy, Regional Legislative Assembly (Irkutsk region)

Ms Aleksandra BUZANOVA, Head of the Public Relations Department, Izhevsk City Administration

Ms Elena OBEZDCHIKOVA, Chairman, Youth Human Rights Group (Voronezh region)

Mr Alexey SAGAYDAK, Deputy, Kaliningrad City Council (Kaliningrad region)

Mr Galina GRECHENKO, Deputy Minister of Education, Regional Government (Kaliningrad region)

Mr Dmitriy KUZMIN, Vice-Mayor, Berezovsky City (Kemerovo region)

Mr Roman PLUYTA, Deputy, Tuapse Municipal Council (Krasnodar region)

Ms Evgenia DIMITROVA, Deputy Director, Municipal institution «Krasnoyarsk centre of provincial self-government development»

Mr Yuriy KOVYRSHIN, Consultant to Regional Commissioner for Human Rights (Lipetsk region)

Ms Anastasia DEMENKOVA, Head of juridical department, State Research Institute of System analysis of the accounting chamber of the Russian Federation

Ms Maria ZHUCHKOVA, Regional Projects Co-ordinator, All-Russia Business Union «Delovaya Rossia»

Ms Svetlana PETRAKOVA, Staff Member, State Duma (Moscow)

Mr Alexey DULENKOV, Deputy, Golitsyno City Council (Moscow region)

Ms Marina YAKUTOVA, Director, «Centre for Legal Support of Local Self-Government» (Moscow)

Ms Lilia LEVKINA, Expert, EU-Russia Co-operation Program (Nizhny Novgorod region)

Ms Elena DUGELNAYA, Head of Regional Branch, «Delovaya Russia» (Novosibirsk region)

Mr Vladimir IVANOV, Consultant, Committee on Public and Political affairs, Regional Administration (Novosibirsk region)

Ms Galina IVANOVA, President, Regional public organisation «Institute of social technologies» (Novosibirsk region)

Mr Sergey PONOMAREV, Expert, Perm Civic Chamber (Perm region)

Mr Alexey MIRONOV, Editor-in-Chief, *Toliatinskoe obozrenie* newspaper (Samara region)

Ms Oxana KUROVSKAYA, Deputy Director, Institute for Regional Problems of Russian Statehood on the North Caucasus (Stavropol region)

Ms Marina BESPALOVA, Deputy, Ulyanovsk City Council (Ulyanovsk region)

Mr Konstantin YANTSEN, Vice-President, Siberian industrial-investment corporation «ISTK»

Ms Olga KURAKINA, Minister of Youth Development of Ulyanovsk Region (Ulyanovsk region)

Ms Irina KOMAROVA, Editor-in-Chief, «Sibir» Information Company (Republic of Khakasiya)

Mr Vladimir IVANOV, Deputy, Cheboksary City Council (Republic of Chuvashia)

Ms Elena IZHENDEEVA, Department Head, «Chuvashiya» State TV-Radio Company (Republic of Chuvashia)

Mr Evgeny MAYN, Deputy, Regional Legislative Assembly (Yaroslavl region)

Mr Igor BLOKHIN, Deputy, Yaroslavl City Council (Yaroslavl region)

Mr Vladimir BEBEKH, Director of Surgut Subsidiary of «PR Corpus» Ltd, Khanty-Mansi Administrative District

Ms Irina VOROBIOVA, Chief Specialist, Yaroslavl City Administration (Yaroslavl region)

Mr Alexei KLESHKO, Deputy, Krasnoyarsk Regional Legislative Assembly

### **Tbilisi School of Political Studies**

Mr Armaz AKHVLEDIANI, Founder and Director of the Tbilisi School of Political Studies

Mr David BATSIKADZE, Member of the Supreme Council of Adjara (Faction «Conservatives»)

Mr Eremia BERISHVILI, Member of the Parliament of Georgia (Faction «National Movement – Democrats»)

Ms Ekaterine BUGHADZE, Lawyer-Administrator, «Bank of Georgia»

Mr Vazha CHOPIKASHVILI, Director, Real Estate Registration Centre

Mr Vakhtang DEKANOSIDZE, Lawyer, Transinvest Capital Georgia L.L.C.

Mr Avtandil DVALISHVILI, Head, Public Relations Department, United Energy Distribution Company of Georgia

Ms Mariam EBANOIDZE, Journalist

Mr George GAMKRELIDZE, Regional Distribution Manager, «Magticom» Company

Ms Tamar JINCHARADZE, Head of PR Department, Tbilisi City Council

Mr Geronti KALICHAVA, Journalist, Radio «Atinati»

Ms Sophio KHAZHOMIA, Head of PR Department, «Sakhalkho Aptiaki» Company  
Ms Inga KVACHANTIRADZE, Judge of the Tbilisi City Court  
Ms Nino LEZHAVA, Deputy Director, Regional Branch, «Heinrich Boll Stiftung»  
Mr Alexander MENABDE, Member of the Parliament of Georgia («Faction National Movement – Democrats»)  
Mr Nikoloz NATCHKEBIA, Member of the Parliament of Georgia (Faction «National Movement – Democrats»)  
Mr David OKROSHIDZE, Notary  
Mr Kakhaber SUKHISHVILI, Member of the Parliament of Georgia (Faction «National Movement – Democrats»)  
Mr Shalva TADUMADZE, Military Lawyer, Association «Justice and Freedom»  
Mr Zaza TAVADZE, Head, Department for Human Resources, Office of the Prosecutor General of Georgia  
Ms Tea TORIASHVILI, Procurement Specialist, World Bank Financed Georgian Agriculture Development Projects Co-ordination Center (PCC)  
Ms Natia TSKEPLADZE, Judge, Supreme Court of Georgia  
Mr Gaioz TSAGAREISHVILI, Director of Department, «BCI» Insurance Company  
Ms Nata TSAGARELI, Head, Directorate for Liberty and Equality, Department of Prisons.  
Mr Vakhtang TSOTSONAVA, Representative, Association «Youth for Peace and Democracy»  
Ms Darejan TSUTSKIRIDZE, Lecturer, Tbilisi Technical University  
Mr Vladimir VARDZELASHVILI, Deputy Minister, Ministry of Culture and Sport of Georgia  
Mr Petre ZAMBAKHIDZE, Chairman, Committee for Constitutional and Legal Affairs, Supreme Council of Adjara (Faction «National Movement»)  
Ms Tamar KHIZANISHVILI, Head of International Relations Department, Bank of Georgia  
Mr George JALABADZE, Journalist  
Mr Vakhtang BALAVADZE, Member of the Parliament of Georgia (Faction «National Movement-Democrats»)  
Mr Zurab ABASHIDZE, Professor, Former Ambassador of Georgia to Russian Federation  
Mr David BERDZENISHVILI, Member of Parliament of Georgia (Faction «Democratic Front»)  
Mr George TARGAMADZE, Director-General, Directorate of Public and Social Broadcasting, «Imedi» TV Company  
Mr Mate KIRVALIDZE, Editor-in-Chief, Information Service «Imedi» TV Company  
Mr George KALANDIA, Deputy Director National Centre of Manuscripts of Georgia  
Mr Levan IOSELIANI, Defence-Lawyer  
Mr Giorgi ONIANI, Foreign Relations Assistant to Prime-Minister of Georgia  
Mr Bachana MIKELADZE, Adviser, Education and Training International  
Mr Rati GUMASHVILI, Student, Tbilisi State University

### **Bulgarian School of Politics**

Ms Svetlana LOMEVA, Director, Bulgarian School of Politics

Ms Denitsa LOZANOVA, Program Director, Bulgarian School of Politics

Ms Adriana PETROVA, Chairperson, Alumni Association

Mr Aleksandar MANOLOV, Member of the Municipal Council of the Bulgarian Socialist Party – Svoge

Mr Anton KOYCHEV, Assistant at the Department of Surgical Diseases, Medical University, Sofia, Member of Union for Democratic Forces

Mr Arif ALOV, Municipal Councillor, Municipality of Devin, District of Smolyan, Chairman of the of the Municipal Council Youth Movement for Rights and Freedoms

Mr Vasil AVRAMOV, Member of the Executive Bureau of the Municipal Council of the Bulgarian Socialist Party, Velingrad; teacher

Mr Vladimir YURUKOV, Member of the National Leadership of Democrats for Strong Bulgaria

Mr Valcho CHOLAKOV, Attorney at Law, the Bar of Bourgas, Member of the Municipal Council of the Union of Democratic Forces

Mr Dimitar IVANOV, Organizational Secretary of the Union of Democratic Forces

Ms Dolya PCHELINSKA-BOYCHEVA, Attorney at Law, the Bar of Varna, Member of Democrats for Strong Bulgaria

Mr Yossif ASSA, Medical Doctor, Commercial Director of Johnson and Johnson

Ms Mariana DIMOVA, Member of the Executive Bureau of the RS of the Bulgarian Socialist Party; Assistant professor, Faculty of Dentistry at the Medical University, Sofia

Mr Dragomir DRAGANOV, Expert, Ministry of Labor and Social Policy

Mr Georgi KYRYAKOV, Regional Co-ordinator for SE Bulgaria Democrats for Strong Bulgaria

Mr Ivailo YONKOV, Chairman of Democrats for Strong Bulgaria – Lozenets, Sofia

Mr Pencho ZAGORSKI, Deputy Chairperson of the Youth Movement for Rights and Freedoms

Mr Iliyan ZLATEV, PR of the National Movement Simeon II – Plovdiv, Deputy Chairman of the Liberal Youth Assembly of the National Movement Simeon II

Mr Kalin SLAVOV, Secretary, Legal Council to the Prime Minister of the Republic of Bulgaria

Mr Ljubomir PETKOV, Chairman of the ObS of the Bulgarian Socialist Party (BSP)– Pleven and Member of the BSP Supreme Council

Ms Mariana BACHEVA, Insurer at Allianz Bulgaria, Member of Democrats for Strong Bulgaria

Ms Mariya GINEVA, Expert at the Political Office of the Minister of Disaster Management Policy

Ms Maria DIMITROVA, Bulbrokers Ad, Investment International Company, Legal Adviser

Ms Mediha TOSUNOVA, Chairperson of the Municipal Council of the Youth Movement for Rights and Freedoms – Sliven

Mr Metin SYULEYMANOV, Member of Parliament, Movement for Rights and Freedoms

Ms Mima WASILEVA, Member of Parliament, National Movement Simeon II

Ms Nadezhda BOZHINOVA, Chairperson of the Liberal Youth Assembly of the National Movement Simeon II – Plovdiv

Ms Nevena ALEKSIEVA, International Department, Bulgarian Socialist Party

Ms Neli MINCHEVA, Deputy Chairperson of the Municipal Council of Sliven Union of Free Democrats

Mr Nikolay PEYCHEV, Media Policy Adviser to the Minister of Agriculture and Forestry  
Ms Nuray GERDZHIKOVA, Legal Consultant at «RIOSV» Shoumen Member of the Supreme Council of the Bulgarian Socialist Party  
Mr Orhan KUSHUDZHU, Member of the Central Operative Council of the Youth Movement for Rights and Freedoms Chairman of the Municipal Council of the Youth Movement for Rights and Freedoms – Silistra  
Ms Petya VELKOVA, PR – «Media Group V» GERB – founder and member of the leadership  
Ms Rabie KYOSEVA, Head of Protocol, Municipality of Smolyan  
Ms Ralitza KATZARSKA, Co-ordinator, Access to Information Program  
Mr Reyhan ABLEKIM, Member of Parliament, Movement for Rights and Freedoms  
Mr Svetlozar TODOROV, Journalist, TS Radio, Member of the National Movement Simeon II  
Ms Silviya GEORGIEVA, Chairperson of the Youth Union of Democratic Forces – Vratza  
Mr Slavcho GAVRILOV, Member of the Youth Organization of BANU-PU  
Mr Stefan ASENOV, Municipal Councillor (Sofia), Union of Free Democrats, Member of the Political Council and Secretary of the Sofia Leadership of the Union of Free Democrats  
Ms Teodora ASLANSKA, Member of VMRO-BND, Blagoevgrad  
Ms Teodora PETROVA, Director, Credit Division, International Asset Bank  
Mr Todor STOYANOV, Member of the Board of BANU-PU, Inspector, Special Detachment and Internal Control, Sofia Municipality  
Mr Toma BIKOV, Member of Democrats for Strong Bulgaria; Actor  
Mr Philip KIREV, Organizational Secretary of the Union of Democratic Forces  
Ms Hristina KOSTADINOVA-CHOLAKOVA, District Governor, Sliven, National Movement Simeon II  
Mr Yulian ANGELOV, District Organizer of VMRO-BND for Rousse, Razgrad and Silistra  
Mr Ivelin NIKOLOV, Deputy Chairman of Bulgarian Socialist Party  
Mr Dimi PANITZA, Founder of Bulgarian School of Politics  
Mr Korman ISMAILOV, Chairperson of Youth Movement for Rights and Freedoms

### **European Institute for Political Studies (Moldova)**

Mr Viorel CIBOTARU, Director, European Institute for Political Studies  
Mr Andrei POPOV, Political Analyst  
Ms Ana REVENCO, Program Co-ordinator, European Institute for Political Studies  
Ms Raisa MOROȘANU, Accountant, European Institute for Political Studies  
Ms Angela LEAHU, Member of the Moldovan Parliament  
Mr Victor BARBĂNEAGRĂ, Director, «AUDIT-COMPLEX» Ltd  
Ms Veronica BEJENARU, Member of the National Bureau, Social Democracy Party  
Mr Ion CEBANU, Student, Law Faculty, State University Moldova  
Mr Ion CEKA, Financial Manager, Trade Company «Legolas»  
Ms Simona CIBOTARU, Head of Moldova's Chapter, People to People Association

Mr Iurie CHIORESCU, President of the Youth Municipal Organization of the Democratic Party of Moldova

Mr Anatolie COGUTEAC, Main Inspector, Analytical and Informational Department, Moldincombank

Mr Dumitru CRAVCENCO, Member of the National Council, President of the Youth Organization of Vulcanesti rayon, Democratic Party of Moldova

Mr Oleg CRISTAL, Journalist, National Daily Newspaper «Moldova Suverana»

Ms Viorica CULEAC, Member of the Exchange Department, Economics and Management Student Association

Mr Anatolie DIMITRIU, International Relations Manager, National Association of the Tourism Organizations

Mr Victor DRĂGUȚAN, Secretary, Union of the Communist Youth of Moldova

Mr Daniel DOHOT, Adviser Christian Democratic People's Party

Ms Larisa DONCIU, Probationer, Center for Combating Economic Crimes and Corruption

Ms Svetlana DONI, Co-ordinator, The IPNA Company «Teleradio-Moldova»

Ms Nicolina DUMITRAȘ, Master student, University of Novi Sad, Serbia

Mr Victor FRIJA, Co-president, Federation of the Youth Organizations

Ms Veronica GUȚU, President of the Permanent Bureau of the Youth Organization, Social-Democratic Party of Moldova

Mr Igor KLIPII, Member of the Moldovan Parliament

Ms Tatiana LIPCA, Student, Secretary general, Youth Organization, Liberal Party

Mr Anatol MĂMĂLIGĂ, PR & PI Officer, Every Child Moldova

Mr Dorin MÎNDREANU, Executive Director, Republican Center «STUDINCOM»

Ms Vera NOVIC, Records Manager, Local Government Reform Project

Mr Veaceslav PALADE, Program Officer, Eurasia Foundation

Ms Ecaterina POCLITARI, Deputy-Chairman «Democratic Youth», Youth Organization of Democratic Party, Moldova

Ms Svetlana PODOPRIGORA, President of the Youth Organization, Balti, Party of Social Democracy

Ms Daniela RAILEAN, Inspector, Center for Combating Economic Crimes and Corruption

Ms Natalia SPÎNU, Member of the National Center for Transparency and Human Rights

Ms Ina ȘUPAC, First secretary, Union of the Communist Youth of Moldova

Ms Iulia TALMACI, Member, CAPTES

Mr Dinu ȚURCANU, Adviser Christian Democratic People's Party

Mr Radu VRABIE, Programs Co-ordinator, Foreign Policy Association (APE)

### **Pristina Institute for Political Studies**

Ms Leonora KRYEZIU, PIPS Executive Director

Ms Arjeta HASANI, PIPS Project Assistant

Mr Abelard TAHIRI, BA Political Sciences, Member of PDK youth forum

Mr Agim KULETA, Economist, Owner of the Printing House «XPrint»

Ms Albana KUSARI, BA English Language, Program Co-ordinator, USAID/Kosovo

Mr Armend BEKAJ, MA Peace Studies, Executive Director –Kosovo Research & Documentation Institute

Mr Armend ZEMAJ, BA Law Studies, Legal Manager – Ministry of Economy and Finance

Mr Arton KONUSHEVCI, BA Albanian Language, Journalist – Koha Vision

Mr Bashmir XHEMAJ, BA Political Sciences, Journalist – Koha Vision

Ms Bukurije BAJRALIU, BA Political Science/Journalism School, Journalist – Daily newspaper «Koha Ditore»

Ms Donika KADAJ – BUJUPI, BA Journalism, Public Information Officer – Energetic Corporation, Member of the Presidency – AAK

Mr Enis AHMETAJ, Law Studies, Human Rights Officer, OSCE

Mr Enis SUBI, BA Turkish Language, Member of the Youth Forum – Turkish Democratic Party

Mr Enver KRASNIQI, BA Law Studies, Director of Legal Office – Office of the General Auditor (OAG)

Mr Faton OSMANI, BA Journalism, Journalist/Editor – Daily newspaper «Lajm»

Mr Fatos MANI, BA History, General Secretary of the Youth Forum – Alliance for the Future of Kosovo (AAK)

Mr Fehmi FERATI, Political Science Studies, Manager – Post Telecommunication Kosovo

Mr Florian DUSHI, BA Law Studies, Administrative Co-ordinator of the Constitutional Commission (LDK)

Mr Ilir GASHI, BA Political Studies, Assistant of Parliamentary Group of PDK – Kosovo Assembly

Mr Ilir HOXHA, MD Health Systems Management London School of Hygiene and Tropical Medicine University of London. Project Co-ordinator – Kosovo Youth Development Project, Ministry of Culture

Mr Ismail DIBRANI, BA Political Science, President of the Drenas Branch – Reformist Movement ORA

Ms Luara KRYEZIU, MA Bussnis and Management, NAAC Regional Director

Mr Lorik BAJRAMI, Political Sciences & Journalism Studies, Researcher – KODI Institute

Mr Luan JUSUFI, MA Economy/Management, Member of General Council of LDK

Ms Maja MARKOVIĆ, BA Sociology, Political assistant for ethnic minorities – US Office, Prishtina

Ms Rozafa UKIMERAJ, MA Constitutional Law, Head of Permanent Secretary’s Office – Ministry LGA

Mr Samedin MEHMETI, MA International Law & Relations, Director of Administrative Support – Kosovo Police

Mr Samir REKA, Law Studies, Political Assistant of ORA President

Ms Sanja DAVIDOVIĆ, BA English Language, Head of International Commission for Foreign Languages

Ms Valentina QARRI, BA Philosophy, Head of Office – Academic Training Association

Ms Valmira REXHEBEQAJ, MS Economics & Business Analysis, Macroeconomics Adviser – Ministry of Finance

Mr Valon AHMETI, BA Political Science, International Politics & Military Affairs, Military Adviser – KPC

Mr Veton ELSHANI, Economic Studies, Spokesperson – Kosovo Police Service

Mr Visar DEMIRI, Political Science Studies, Member of Presidency – Youth Alliance of Kosova (AAK)

Ms Vjollca DIBRA, BA Albanian Language, Senior Material Control Assistant, OSCE

### **Skopje School of Politics**

Mr Gordan GEORGIEV, Executive director

Ms Sonja ISMAIL, Project Co-ordinator and Moderator in the School of Politics

Ms Katerina KUS-IVANOVA, Monitoring and Policy Analysis

Mr Ante POPOSKI, Medical Doctor

Ms Ivana SOKOLOVSKA, Politologist

Ms Elena GEORGIEVSKA, Junior Associate for public diplomacy in the Ministry of Foreign Affairs

Ms Tanja LAZARESKA, Doctor

Mr Dejan ILIJEV, Insurance manager

Mr Idris FAZLIOSKI, Lawyer

Mr Kujtim DEARI, Economist

Mr Sejdi XHEMAILI, Economist

Mr Stojanche MANEV, Student

Ms Jasminka MITKOVSKA, Teacher, post graduate student on European studies

Ms Jelena TRAJKOVSKA, Lawyer

Mr Dimitar KARAKULEV, Manager of security sector

Ms Iskra ANDREEVA, Lawyer, LLM

Mr Redzepali CUPI, Student

Ms Aleksandra NIKOLOVSKA, Lawyer

Ms Suzana AHMEDI, Banking Commercial

Mr Semi MEMETI, Journalist

Mr Zage FILIPOVSKI, OSCE

Ms Melek ALIJA-ELEZI, Lawyer

Mr Oliver STOJANOSKI, military

Ms Nadije HOXHA, Journalist

Mr Danilo MANDIC, Lawyer

Ms Ksenija COCKOVA, Project assistant in FNF

Ms Shukran SALI, Government clerk



Ms Nial MEMETI, Junior associate/Financial management officer at BERIS Project, Ministry of Economy

Mr Sabidin ALI, Art Manager

Ms Biljana ZASOVA, Secretariat for European Affairs

Mr Aleksandar STAMBOLIEV, MCMS

Ms Ana ANGELOVSKA, Civil servant – Head of Unit in the Secretariat for European Affairs

Ms Violeta TASEVA, Adviser in MoD

Ms Merita PASHOLI-SELIMI, Business Law

Ms Sanja GRUEVSKA, Politicolog

### **Belgrade Fund for Political Excellence**

Ms Sonja LICHT, President, Belgrade Fund for Political Excellence

Mr Zarko STEPANOVIC, Program Director, Belgrade Fund for Political Excellence

Ms Valentina DJURETA, Administrative Assistant, Belgrade Fund for Political Excellence

Ms Ivana BAKIC, Vice-president of the Information Service Democratic Party of Serbia in Kragujevac

Ms Bisera BUHIC, Chief of Cabinet of the Chairman of the National Council for Co-operation with The Hague Tribunal

Ms Ana CUBELA, Editor of the «Topic of the Day» column, BLIC daily

Mr Dragan DANICIC, President of the Democratic Party of Serbia Youth

Mr Boris DJURDJEV, Mayor, Bela Crkva Municipality

Mr Vladica GAVRILOVIC, President of the BoD, Sports Center «Mladost», member of Nova Srbija

Mr Miodrag GLUSCEVIC, Secretary of the Committee on Municipal Public Services and the Committee for Energy Efficiency, Standing Conference of Towns and Municipalities

Mr Sasa GOLUBOVIC, Mayor, Svrljig Municipality

Mr Jaroslav HREBIK, MP, G17 plus

Mr Borko ILIC, MP, Democratic Party of Serbia

Ms Svetlana JANICIJEVIC, Editor of the Domestic Politics Section of the Information Program and Editor of «Dnevnik», National Television (RTS)

Ms Aleksandra JERKOV, MP, League of the Social-democrats of Vojvodina

Mr Ivan JOVANOVIC, MP, Democratic Party

Mr Ivica KOJIC, Chief of Cabinet of the Minister of Economy and Regional Development

Ms Ivana KONSTANTINOVIC, Editor-Presenter, Radio and Television Station B92

Mr Semsudin KUCEVIC, Mayor, Tutin Municipality

Ms Mina LAZAREVIC, Vice-president of the Belgrade Democratic Youth Executive Board, Democratic Party

Ms Daniela LOVRIN-GAVRILOVIC, MP, Democratic Party

Ms Mia MAGAZIN, International Democratic Party of Serbia Youth Deputy Secretary

Mr Aleksandar MARTON, MP, League of the Social-democrats of Vojvodina

Ms Milena MIHAJLOVIC, Junior Adviser for Strengthening Administrative Capacity in the European Integration Process, The EU Integration Office

Ms Smiljana MILISAVLJEVIC, Vice-President of the Democratic Party Kosovo Provincial Board

Mr Marko NARANCIC, Member of the G17 plus Board

Mr Danko NIKOLIC, Project Manager, NGO Zajecar Initiative

Mr Mentor NUHIU, President of the Education Committee within the Media and Citizen Participation Committee, Party of Democratic Action

Mr Aleksandar PEJCIC, Head of the Jablanica District

Ms Nena PETKOVIC, Head of Protocol in the Ministry for Infrastructure

Mr Zeljko PRODANOVIC, Mayor, Kosjeric Municipality

Mr Atullah REDZEPI, Member of the BoD of the Democratic Union of Presevo

Mr Miodrag SHRESTHA, Executive Director, NGO Group 484

Mr Milos SIMONOVIC, MP, Democratic Party

Mr Nemanja STAROVIC, Vice-President of the Serbian Renewal Movement Novi Sad City Board

Mr Goran STEFANOVIC, MP, Democratic Party

Mr Bato SAJN, Member of the Roma Integration Council

Mr Edip SERIFOV, MP, Democratic Party

Mr Tamas TOT, MP, Democratic Party

Mr Milan VUCKOVIC, MP, Democratic Party

### **Academy for Political Development (Croatia)**

Ms Nevena CRLJENKO, Executive Director of the Academy for Political Development

Mr Branislav BIBIC, President of the Academy for Political Development

Mr Tin GAZIVODA, Member of the Steering Board of the Academy for Political Development

Mr Krunoslav VIDIC, HRT, Foreign Correspondent

Mr Marko RAKAR, Prius d.o.o., General Manager

Ms Suzana KUNAC, B.a.b.e., Programme Co-ordinator

Ms Natasa BOZIC, Jutarnji list, Journalist

Mr Josip SARIC, HRT, Journalist/Reporter

Ms Iva Mia ERAK, Democratic Centre Party, Spokesperson

Mr Sandi BLAGONIC, Croatian Academy for Sciences and Arts, The Institute for Historical and Social Sciences, Assistant

Mr Dalibor RAKUSA, Ilirika Securities Ltd., Managing Director

Mr Djivo DJUROVIC, Adriatic Media d.o.o. Editor-in-Chief of Net.hr Portal

Mr Zdenko BABIC, The Institute of Economics Zagreb, Research Assistant

Mr Dan SPICER, Social Democratic Party, President of Croatian Social Democratic Youth

Ms Lada JURICA, EPP-ED Group in the European Parliament, Press Officer

Mr Dalibor DVORNY, Central State Office for Development Strategy and Co-ordination of the EU Funds, Expert Assistant

Ms Marija GERBEC NJAVRO, HRT, Journalist/Reporter  
Ms Jelena MARIN (RAPO), OSCE Mission to the Republic of Croatia, Programme Assistant  
Ms Marina MADJAREVIC, City of Vukovar, Associate for international co-operation and European integration  
Ms Iva PRPIC, Social Democratic Party, Member of the City Council of Zagreb  
Mr Igor ROGINEK, Croatian Youth Network, Vice-President  
Mr Branimir JERNEIC, Ministry of the Sea, Tourism, Transport and Development, Assistant Minister  
Mr Davor KONJIKUSIC, Fade In, Journalist/Director  
Ms Ksenija KARDUM, Nova TV, Senior Political Correspondent  
Ms Anka BILIC KESEROVIC, HRT, Reporter  
Ms Melita MULIC, Ministry of Foreign Affairs and European Integration, Attaché  
Ms Martina SOKAC, Croatian Chamber of Economy, PR specialist  
Mr Sinisa GOLUB, Public institution for nature protection of Medjmurje county, Acting superintendent  
Ms Gabrijela KASAPOVIC, Atlantic grupa, PR manager

**«Ovidiu Șincai» European School (Romania)**

Ms Anne JUGANARU, Director of the «Ovidiu Șincai» European School  
Mr George Vadim TIUGEA, Project Assistant, Ovidiu Șincai European School  
Ms Diana TIRZIU, Project Assistant, Ovidiu Șincai European School  
Ms Mirela Elena ADOMNICAI, MP, Social Democratic Party  
Ms Claudia Gina ANASTASE, Expert Accountant, Associate of Fynkers Consulting Society  
Ms Gabriela Andreea ANDREI, Vice-President of the Greater Romania Youth Organization, Bucharest Branch  
Mr Ionel ANDRONE, Councillor, Romanian Government, National Authority for Property Restitution  
Mr Bogdan Nicolae BADEA, Municipal Councillor, Ramnicu Valcea, Vice-president of the National Liberal Youth,  
Mr George BAESU, MP, Social Democratic Party  
Mr Maximilian BALASESCU, Prosecutor, Criminal and Penal Section, Bucharest Court  
Mr Liviu BELEGA, Vice-President of the Greater Romania Party, Bucharest Branch)  
Ms Daniela BERINDE, TV Editor, Romanian Television, Cluj  
Ms Anca BOGDAN, Executive Secretary, Democratic Youth Organization, Timis County  
Mr Felix Florin BRANISTE, Sales Manager, CSC Project Development, Pitesti  
Mr Ionut BUCULEASA, Real Estate Councillor, Management Class, Drobeta-Turnu Severin  
Ms Gabriela Alina BUCURENCIU, Lawyer, Bucharest Bar  
Mr Bogdan Nicu BURGHELEA, Vice-President of the National Liberal Youth, Bacau  
Mr Gheorghe Gabriel CARABUS, Director of the Bucovina's Library, Suceava

Mr Titus CORLATEAN, MP, Social Democratic Party

Mr Claudiu Daniel CRACEA, Manager, Agroinvest SRL, Vice-President, Conservative Party, Teleorman County

Mr CSIBI Magor Imre, Councillor of the President of the Chamber of Deputies, Vice-President of the National Liberal Youth

Mr Alexandru Dan DARABONT, Director, Efect Sistem, Bucharest

Ms Alina DRAGOMIR, University Lecturer, «Gheorghe Asachi» Technical University, Iasi

Mr Sebastian Florin FARCAS, Economic Director, Festiana Com, Reghin

Mr Doru FRANTESCU, Researcher, Public Policy Institute, Bucharest

Mr Georgian GHERVASIE, Business Promoter, Italian Trade Institute, Bucharest Office

Ms Daniela ITU, Cabinet Director of the President of the National Agency for Small and Medium Enterprises

Mr Bogdan George JANSEN, Manager of Caritas Hospital, Vice-president of the National Liberal Party, Bucharest Organization

Mr Radu LACATUS, Programmes Co-ordinator, Center of Resources for Roma Communities, Cluj

Ms LENGYEL Izabella Erika, Press Councillor of the Romanian Deputy Prime Minister, Member of the Democratic Union of Hungarians in Romania

Ms Sorina Cristina MARIN, Economist, Agency for Environmental Protection, Arges County

Mr George Damian MOCANU, International News Editor, Ziua daily newspaper

Mr Traian MORARU, Military Prosecutor, High Court of Chancery and Justice, Military Courts Section

Mr Florin NEGRUTIU, Editorialist, Gandul daily newspaper

Mr Ioan Claudiu PADUREAN, Head of Cluj Office, Radio France International

Mr Bogdan Mihail PAUN, Managing Director and Owner, SECA Quality Services

Ms Peter ZSUZSANNA, State Secretary, Ministry of Justice, Member of the Democratic Union of Hungarians in Romania

Mr Dan Constantin PREDA, Journalist, Member of the Managing Board of the Romanian Broadcasting Society

Ms Florentina TINDECHE, School Teacher, Member of the Conservative Party, Rosiori de Vede

Ms Daniela TOLCIU, Councillor of the Ialomita County Council President

### **Yerevan School of Political Studies**

Mr Armen ZAKARYAN, Yerevan School of Political Studies, Director

Ms Elina MKRTUMYAN, Yerevan School of Political Studies, Project Assistant

Ms Karine ABRAHAMYAN, «Gladzor» Management University, Professor

Ms Narine ALEKSANYAN, Constitutional Court of the Republic of Armenia, Assistant to the Judge / «Gladzor» Management University, Lecturer

Mr Serob ANTINYAN, «Human Rights Strategic Researches Center» NGO, Executive Director

Mr Artur AVTANDILYAN, «Centre for Electoral Systems», Project Director

Mr Vahe BALABEKYAN, «Armenian Electrical Networks» CJSC, Engineer

Ms Mariam BARSEGHYAN, Internews Armenia, NGO, Journalist

Ms Sona DANIELYAN, «People» information centre, Journalist

Mr Grigori DOKHOYAN, «Nairi Soft Inc.» firm, Programmer

Mr Edgar GHAZARYAN, «Jermuk Group» Company, Adviser to President

Ms Nelli GHUKASYAN, «OLIMP» Co. Ltd , Executive Director / «European Integration» NGO, Responsible Secretary, Board member

Mr Gevorg GYOZALYAN, Central Bank of the Republic of Armenia, Law Department, Legal Adviser

Mr Edgar HAKOBYAN, «Free Society Institute» NGO, Chairman

Ms Hasmik HAKOBYAN, French Embassy to Armenia, Service of Cultural Action and Co-operation, Collaborator-translator

Ms Marine HAKOBYAN, Expert of the Standing Committee on Science, Education, Culture and Youth Affairs, National Assembly of RA, Economist

Mr Smbat HOVHANNISYAN, Yerevan State University, Department of History, Lecturer

Ms Armine HOVHANNISYAN, Ministry of Nature Protection of the Republic of Armenia, Legal Department, Lawyer

Ms Taguhi JAHUKYAN, U.S. Embassy to Armenia, Press Officer

Mr Karen KARAPETYAN, «Youth Association of the Nor Nork» NGO, President

Mr Vardan KEROPYAN, Anania Shirakaci academy, Teacher

Mr Artur KHEMCHYAN, «Panorama» News Agency, Journalist

Mr Artak MANUKYAN, Armenian Copper Programme CJSC, Head of Planning and Analyses Division

Ms Diana MARKOSYAN, A1+ News Agency, Editor

Mr Mikayel MELIKYAN, Mother See of Holy Etchmiadzin, Armenian Apostolic Church, Director of Information Services, Clergyman

Mr Tigran MESROPYAN, «Araratyan Ashkharh» NGO, President / RA Ministry of Finance and Economy, «Road Construction PIU» SO, Specialist

Mr Artur PETROSYAN, «Harutiunyan & Associates Law Office» LLC, Lawyer / Advocate

Ms Anahit SAFARYAN, Advocatory Company, President

Mr Vahram SARKISYAN, Compatriotik Benevolent Public Organization «Javakhk», Vice-office Manager, Expert

Mr Menua SOGHOMONYAN, «Youth Parliament» NGO, Member

Mr Shahen TONOYAN, Department of Social Relations and Information of Head Office of Public Prosecutor of RA, Leading Specialist

Ms Sona TRUZYAN, Prosecutor General's Office of the Republic of Armenia, Press Secretary

Ms Naira TSHNGRYAN, Staff of the President of the Republic of Armenia, Legal Department, Deputy Head

Mr Artak ZAKARYAN, «Public Tenders» Agency, Leading Specialist

Mr Karen BEKARYAN, Expert, National Assembly of RA, Committee of Foreign Relations

Mr Alexander ISKANDARYAN, Expert, Director of the Caucasus Media Institute, Political Scientist

Mr Shavarsh KOCHARYAN, Expert, Deputy of the National Assembly of RA

Ms Armine KHARATYAN, Central Electoral Commission of the Republic of Armenia, Member

### **Ukrainian School of Political Studies**

Mr Igor KOGUT, Director, Ukrainian School of Political Studies; Chairman of the Board, Agency for Legislative Initiatives

Mr Oleksandr SYNOOKYY, Project Co-ordinator, Ukrainian School of Political Studies; Deputy Chairman of the Board, Agency for Legislative Initiatives

Ms Oksana AHARKOVA, Chairman of the Board of the New Generation NGO (Kherson)

Mr Andriy ANDREYKIV, Director of the Chernivtsi Customs Post, Western Regional Customs Office (Chernivtsi)

Mr Oleksandr ANDRIEIEV, Director of the Permit System Department of the State Committee for Regulatory Policy and Entrepreneurship

Mr Vitaliy BOHDANOV, Leader of BYuT Faction in Kherson Town Council; Chairman of the Permanent Commission for Communal Property; First Deputy Head of Kherson Regional Office of Batkivshchyna All-Ukrainian Union (Kherson)

Ms Ayida BOLIVAR, President of the Mykolayiv Regional Charity Fund Zhinochyi Svit (Women's World) (Mykolayiv)

Ms Oksana BOLYUK, Lawyer of the Momentum Energy International Inc. (Canada) Representative Office

Ms Nataliya DROZD, Director of the Dobrochyn Centre (Chernihiv)

Mr Volodymyr FADIEIEV, Director of the Sector for Philosophical Problems of Ethnos and Nation, Skovoroda Institute of Philosophy of the Academy of Sciences of Ukraine

Mr Artem GRYGORENKO, Chief Consultant of the Main Service for Law-Enforcement Bodies of the Presidential Secretariat

Mr Ruslan GRYTSENKO, Head of the Currency Control Department of the National Bank of Ukraine

Mr Andriy IVANOV, Member of Zaporizhzhya City Council; Leader of the Party of Regions Faction in Zaporizhzhya City Council; Director of Zaporizhzhya NGO Centre for Legislative Initiatives (Zaporizhzhya)

Mr Robert KHOROLSKYY, Assistant Professor of the Department for International Law and State Law of Foreign Countries of Yaroslav Mudryi Academy of Law; Deputy Editor-in-Chief of Buchhalter (Accountant) Magazine (Kharkiv)

Ms Ivanna KOBERNYK, Fakty TV Programme Presenter, ICTV

Mr Oleksandr KORNIYCHUK, First Deputy Mayor of Ostroh; Member of Rivne Regional Council (Ostroh, Rivne Region)

Ms Olena KRAVCHENKO, Deputy Director of the Department for Social Protection of Citizens Who Have Suffered from Chernobyl Disaster, Ministry of Labour and Social Policy of Ukraine

Ms Iryna KUCHMA, Manager of the Social Capital and Academic Publications Programme, International Renaissance Foundation

Ms Myroslava LENDEL, Assistant Professor of the Political Studies Department of Uzhhorod National University; Deputy Director of Democracy Through Local Self-Governance Public Union (Uzhhorod, Zakarpattya Region)

Ms Kateryna MAKSYM, Vice President for International Co-operation of Kyiv-Mohyla Academy National University

Mr Oleksandr MARTYNENKO, Chief Specialist of the Territorial Organisation of Public Authorities and Local Self-Governance Section of the Regional Policy Department of the Secretariat of Cabinet of Ministers of Ukraine

Mr Artem MYRGORODSKYY, Development Director of InterRybFlot Corporation

Mr Andrii NECHYPORENKO, Director of Natalia Subota and Partners Law Company

Mr Ivan POLTAVETS, Economist of the BEST Centre

Mr Oleksandr SAVYCH, Managing Partner of the SBC Business Consulting Company

Ms Oksana SERDIUK, Deputy Director of the Financial Policy Institute

Mr Svyatoslav SHEREMETA, Director of the Interior Policy Department of Lviv Regional State Administration; Director of Western-Ukrainian Centre for Political Research (Lviv)

Mr Taras SHEVCHENKO, Director of the Media Law Institute; Secretary of the Public Board for Freedom of Speech and Information (under the Parliamentary Committee for Freedom of Speech and Information)

Ms Nataliia STUKALO, Deputy Dean for Scientific Work, Assistant Professor of the International Economy Faculty of Dnipropetrovsk National University (Dnipropetrovsk)

Ms Vitalina TANTSYURA, Director of the Sector for Strategic Planning of Co-operation with the EU of the Ministry of Economy of Ukraine

Ms Nelia TERESHKO, Correspondent of the International department, Inter TV-canal

Mr Sergiy TKACHENKO, Chairman of the Board of Donetsk Regional Office of the Committee of Voters of Ukraine (Donetsk)

Mr Yuriy TKALYCH, Secretary of Vyshhorod Town Council (Vyshhorod, Kyiv region)

Mr Sergiy TOMILENKO, Editor-in-Chief of the Nova Doba (New Day) Newspaper; Project Manager of Media-Professional Association of Regional Journalists (Cherkasy)

Mr Oleh VALOV, Deputy Mayor of Berezhany (Berezhany, Termopil Region)

Mr Ruslan VASYUTIN, Chairman of the Board, Jupiter Company (Vienna Insurance Group)

Ms Olga VINSKA, Head of the Interior Policy Section of Kamyanets-Podilskyi District State Administration (Kamyanets-Podilskyi, Khmelnytskyi region)

Ms Alla YAROVA, Vice Rector of the Ukrainian Banking Academy of the National Bank of Ukraine; Member of Sumy Town Council; Leader of Nichnyi Dozor (Night Watch) Faction (Sumy)

Mr Igor ZHOVKVA, Deputy Director of the European and Euro-Atlantic Integration Department of the Presidential Secretariat

Ms Tetyana ZHUKOVA, Member of Donetsk City Council; Chairman of the Permanent Commission for International Relations, Culture, Region, and Sport; Chief of Staff of Donetsk Regional Office of the Youth Union of the Regions of Ukraine (Donetsk)

### **Baku Political Studies Programme**

Mr Shahin ABBASOV, Deputy Chief of Party, IREX/USAID ProMedia Project, Baku, Azerbaijan

Mr Rafael ABBASOV, Economics Officer, ASIAN DEVELOPMENT BANK,

Mr Ulvi AKHUNDLI, OSCE office in Baku, Media and Political Adviser  
Ms Leyla AMIROVA, Issuing editor «Azerbaijanskije izvestiya» newspaper  
Ms Nigar BAIMOVA, Peace Corps Education Program Manager  
Mr Farid GAHRAMANOV, Correspondent, Political News Department, «Turan» News Agency  
Ms Jamila GARAVALIYEVA, Head of International Relations, Space TV Channel  
Mr Faig GURBATOV, UN-Azerbaijan Tourism Development Project, Azerbaijan National Project Co-ordinator  
Mr Rashad HUSEYINLI, Co-ordinator in Azerbaijan, Friedrich Ebert Stiftung  
Mr Ilgar IBRAHIMLI, Press and Information Officer, CoE office in Baku  
Ms Eleonora ISAYEVA, Head of the records and processing department of «Intellect Holding» group of companies  
Mr Rafiq ISMAYILOV, Chairman of the «Youth for Development» NGO  
Ms Aygun ISMAYILOVA, Deputy Director, «Trend» News Agency  
Mr Gunduz KARIMOV, Deputy Chairman of the Board, CB «Crocus Bank», Moscow  
Ms Tarana MAHMUDOVA, Lecturer, Department of Journalism, Baku State University  
Mr Rashad MAMMADOV, Chief of the Consulate-Legal Section of the Foreign Ministry of Azerbaijan Republic  
Mr Azar MAMMADOV, Chief of the Sector for Financing of Infrastructure Projects, Ministry of Finance of Azerbaijan Republic  
Mr Ilgar MAMMADOV, Director of the Baku Political Studies Programme  
Ms Aybaniz MAMMADOVA, Constituency Relations Adviser, DAI, USAID-funded project for strengthening of Azerbaijan legislature  
Ms Nigar MAMMADOVA, BP Azerbaijan, University Engagement Specialist  
Mr Niyamaddin ORDUKHANOV, First Deputy Head of Mehdiabad Municipality, Absheron district.  
Mr Anar ORUCOV, Director of the Caucasus Media Investigations Center  
Mr Cingiz ORUJOV, BP Azerbaijan, Economic Development and Agribusiness Adviser  
Mr Ilgar QASIMOV, Director of «Legal Help» Public Association  
Mr Nazir QULIYEV, Chairman of «World of law» Legal Education Public Union  
Ms Mehriban RAHIMLI, Public Relations Manager of the «For the Sake of Civil Society» NGO  
Ms Lala RZAYEVA, Senior Adviser of The State Committee for Family, Women and Children's Issues of the Republic of Azerbaijan  
Mr Murad SADIKHOV, Business Development Manager, Baku Office of Mitsubishi Corporation.  
Mr Atash SULTANOV, Deputy Director of the News Department, «Azad Azerbaijan» Broadcasting Company  
Mr Mushfig TAHIROV, Lecturer at «Civil law» department of Baku State University

### **Academy for Political Excellence (Sarajevo)**

Ms Taida BEGIC, Lawyer  
Mr Zdravko GREBO, University professor



Mr Miroslav ZIVANOVIC, Librarian  
Mr Nihad PENAVA, Journalist  
Ms Jasmila PASIC, Project manager  
Ms Jasmina MUSTACEVIC, Public relations officer  
Mr Romeo DRLJIC, Civil servant  
Ms Jelena KULUSIC, Civil servant  
Mr Adis ARAPOVIC, Project manager  
Ms Belma SKALONJIC, Civil servant  
Mr Tvrtko MILOVIC, Political activist  
Mr Adi KOLASEVIC, Professor  
Mr Nenad GALIC, Civil servant  
Ms Vesna GAVRILOVIC, Project manager  
Mr Amir REDZIC, Economist  
Mr Emil PINKAS, Lawyer/civil servant  
Ms Lejla LILIC, Lawyer  
Mr Adis MUHIBIC, Police officer  
Ms Vanja IBRAHIMBEGOVIC, Portfolio manager  
Mr Milos BLAGOJEVIC, Political activist  
Mr Nedžad JUSIC, Civil society activist  
Mr Osman GUDIC, School manager  
Mr Elvedin MUSANOVIC, Professor  
Mr Branko ROMIC, Professor  
Mr Bojan KOVACEVIC, Lawyer  
Mr Zoran TALIC, Political activist  
Mr Edin DOLJANCIC, Political activist  
Ms Aida VEZIC, Civil society activist  
Ms Marinela STANKOVIC, Political activist  
Mr Emir TATLIC, Political activist  
Mr Adnan HUSIC, Manager  
Mr Almir MUKACA, Civil society activist  
Mr Nesađ KRNJIC, Professor  
Ms Danka SAVIC, Journalist  
Mr Haris HASANSPAHIC, Student representative  
Mr Adnan BESIC, Researcher  
Ms Danijela DUGANDZIC, Civil society activist

**Albanian School of Political Studies**

Mr Artur HASANBELLIU, Member of Parliament

Mr Erjon META, ICITAP Analyst  
Mr Artemon CUKALLA, PAD Youth Forum Leader  
Mr Arben POROÇANI, Ass. Lector  
Ms Iva HYSENI, Lawyer  
Mr Arben SHKODRA, Prime Minister Office  
Mr Gramos QENDRO, Min. of Interior Affairs  
Ms Elga MITRE, Netherlands Embassy  
Ms Arberesha MUSHANI, Teacher  
Ms Anuela RISTANI, AMC (Head of Marketing Section)  
Mr Artur KOPANI, Journalist  
Ms Adriana ROSENTHAL, World Vision  
Mr Andi KRROQI, Albanian Demochristian Party Youth Forum Leader  
Mr Arben LAGRETA, Journalist  
Ms Kimete KLENJA, UNIFEM  
Ms Endri JORGONI, Head of Cabinet, Regional Council of Durres  
Ms Blerina TEPELENA, Head of the Sector of Monitoring the Strategy on Roma  
Ms Elma TERSHANA, Programme Assistant, Albanian Centre for Human Rights  
Ms Blerina BALILAJ, NDI (Programme Officer)  
Mr Kostandin KAZANXHI, Lawyer  
Ms Sidita GJIPALI, Local Consulent (Min. of Health)  
Ms Ersejla MURATI, Journalist  
Mr Eltjon HALIMI, Lector  
Mr Ledion KOLA, Ass. Client Executive (ABA)  
Ms Lindita LUZO, UNDP Project Co-ordinator  
Mr Arben HAVERI, Director of NBG Bank in Shkodra  
Mr Teki KURTI, Head of Commune Council(Martanesh)  
Mr Alban TARTARI, Deputy Editor in Chief of the Albanian Public TV  
Mr Albert FARUKU, Member of Parliament  
Mr Alfred GEGA, Member of Parliament  
Ms Kozara KATI, Member of the Board  
Ms Merita MYFTARI, Member of the Board  
Ms Edlira HAXHIYMERI, Member of the Board  
Ms Nikoleta MITA, Member of the Board  
Mr Olsi DEKOVI, Project Leader of the School

### **School of Democratic Leadership (Montenegro)**

Mr Boris RAONIC, Director of School of Democratic Leadership  
Mr Zarko GLUSICA, Administrative Manager of School of Democratic Leadership

Mr Goran DJUROVIC, Member of Presidency of Movement for Changes  
Mr Igor GOLUBOVIC, General Manager of Municipality of Pljevlja  
Ms Dzenana CAUSI, Spokesperson of Democratic Union of Albanians  
Mr Vladan ZUGIC, Journalist in daily newspaper *Vijesti*  
Mr Slavisa GUBERINIC, Spokesperson of People's party  
Mr Dragoslav SCEKIC, Member of Executive board of Socialists People's Party  
Ms Marica BABOVIC, Member of Main Board of Socialist People's Party  
Mr Mirsad DZUDZEVIC, Director of Bosniak Party  
Mr Nikola CAMAJ, President of Municipal Assembly in Tuzi  
Mr Slavko HRVACEVIC, MP of Movement for Changes  
Mr Svetozar TREBJESANIN, Journalist in TV «IN»  
Mr Boris MARIC, Adviser of MPs Club of Movement for Changes  
Ms Marija LALATOVIC, Member of Main Board of People's party  
Mr Marko CANOVIC, Director of Center for Democratic Transition  
Mr Halil DUKOVIC, President of local branch in Tuzi of Democratic Party of Socialists  
Ms Enisa HAROVIC, Spokesperson of Liberal Party  
Mr Aleksandar JURISEVIC, Member of Main Board of Liberal Party  
Mr Matija NIKOLIC, Spokesperson of Democratic Serbian Party  
Mr Veselin MARKOVIC, President of local branch in Budva of Socialists People's Party  
Mr Bojan ZEKOVIC, Advisor in MPs club of Social Democratic Party  
Mr Kemal PURISIC, MP of Bosniak Party  
Mr Lindon DJELJAJ, Chief of MPs club of Albanian alternative  
Ms Rajka RAICEVIC, Journalist in daily newspaper *Dan*

### **Participants from Belarus**

Ms Anzhela YEVGENYEVA, Project Co-ordinator, Ukrainian School of Political Studies  
Mr Serguei PANKOVSKI, Local Co-ordinator, Belarus Programme, Ukrainian School of Political Studies; Chairman of the Board, Belarus Institute of Strategic Studies  
Ms Valentina POLEVIKOVA, Local Co-ordinator, Belarus Programme, Ukrainian School of Political Studies; Member of the Political Council of the United Citizens' Party  
Mr Aliaksandr ADAMIANTS, Editor-in-chief of the New Europe E-magazine  
Mr Artsiom AHAFONAU, Entrepreneur  
Mr Michael BOROZDIN, Entrepreneur  
Ms Irina BUGROVA, Political Studies Expert, International Observer Centre  
Mr Alexander DABRAVOLSKI, Member of the Political Council of the United Citizens' Party  
Mr Andrey DMITRIEV, Director of the Info-Stalking Ltd.  
Mr Uladzimir KAZAK, Representative of the AMA-International Ltd. (Holland) in the CIS  
Mr Aleh KORBAN, Civil society activist

Ms Tatiana KOUZINA, Head of the Public and International Affairs Department of the European Humanitarian University, Minsk

Ms Natallia MELNIK, Lawyer, Elipton Ltd.

Mr Alexei PIKULIK, Researcher, political scientist, Ph.D. student at the European University Institute (Florence)

Ms Valeryia STUKINA, Senior lecturer of the International Department of the Belarus State University

Mr Andrew SUSHKO, Lawyer, Co-ordinator of the Observation Group, Belarus Helsinki Committee

Ms Nadzeya SYCHUGOVA, Ph.D. student of the Polish Academy of Sciences

Mr Aliaksandr TALSTYKA, Entrepreneur

Ms Katsiaryna TKACHENKA, Editor of the United Civil Party web-page

Ms Hanna YAHORAVA, Member of the Political Council of the United Citizens' Party (Youth Wing)

## **Annexe III: Déclaration finale**

### **Déclaration finale**

#### **Deuxième Université d'été de la démocratie**

**Strasbourg, 2-6 juillet 2007**

Nous, les 600 participants à la Deuxième Université d'été de la démocratie qui a rassemblé à Strasbourg du 2 au 6 juillet les 15 Ecoles d'études politiques du Conseil de l'Europe,

- En cette année du 50e anniversaire du Traité de Rome, réaffirmons notre engagement dans le projet européen lancé au lendemain de la seconde guerre mondiale et fondé sur les valeurs fondamentales que les peuples ont en partage: démocratie, protection des droits de l'homme et de la dignité humaine, primautés du droit, respect des identités nationales et tolérance,
- Rappelons que l'unité de l'Europe est un projet à poursuivre et que cette unité passera autant par la création d'institutions que par des coopérations toujours plus étroites dans les domaines institutionnels, économiques ou de la société civile,
- Estimons que la résolution de la question des identités est cruciale pour bâtir une Europe stable et démocratique. L'émergence d'une identité européenne permettra à tous les citoyens d'Europe d'adhérer à un projet commun. Le respect d'identités nationales, ouvertes à tous, permettra d'éloigner les dangers que le nationalisme fait peser sur la démocratie et les droits de l'homme,
- Réaffirmons notre conviction que l'organisation d'élections libres et équitables est le préalable à toute démocratie véritable,
- Considérons que la consolidation de la démocratie passera notamment par le renforcement des liens entre les autorités politiques et la société civile, par l'existence de médias indépendants et de qualité, aptes à nourrir le débat démocratique plus que de l'appauvrir, par le développement de l'autonomie locale, gage de proximité entre les citoyens et les décideurs.
- Nous engageons à poursuivre nos efforts pour lutter contre toutes formes de discrimination et d'exclusion sociale, ferments des dérives populistes et nationalistes qui déstabilisent les institutions démocratiques,
- Intensifierons notre action individuelle et collective, notamment au travers des réseaux d'Anciens, pour rapprocher l'Europe et ses institutions, des préoccupations des citoyens, contribuant ainsi à la démocratisation du projet européen quelles que soient les institutions qui le portent,
- Félicitons les Etats membres de l'Union européenne et la Commission européenne pour le succès du récent Conseil européen de Bruxelles et attendons avec intérêt le futur traité réformant les institutions,
- Appelons les gouvernements des Etats membres à apporter au Conseil de l'Europe, Organisation garante des valeurs qui sous-tendent tout projet européen, le soutien politique et les moyens humains et financiers pour lui permettre de poursuivre sa mission au service de 800 millions de concitoyens,

- Invitons le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, les Gouvernements des Etats membres et observateurs, ainsi que tous les partenaires publics et privés, à poursuivre et intensifier leur soutien au développement des Ecoles d'études politiques, initiative unique de la société civile européenne pour enraceriner les valeurs, institutions et pratiques démocratiques dans la réalité quotidienne,
- Nous félicitons dans ce contexte, de la récente conclusion du Mémorandum d'entente entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne et espérons que le Réseau des écoles bénéficiera d'un soutien encore plus efficace de ces deux institutions européennes dans le cadre d'un partenariat renouvelé,
- Exprimons notre satisfaction d'avoir été rejoints par nos nouveaux collègues des Ecoles d'Azerbaïdjan, de Bosnie-Herzégovine, d'Albanie et du Monténégro, preuve s'il en fût, de la vitalité du mouvement lancé à Moscou au début des années 1990 pour promouvoir la démocratie dans les sociétés en transition,
- Exprimons notre solidarité à nos collègues de Bélarus et souhaitons que très prochainement une Ecole d'études politiques puisse être créée dans ce pays, afin d'y promouvoir les valeurs européennes et de faciliter l'intégration la plus rapide possible du Bélarus dans la communauté des démocraties européennes,
- Adressons nos remerciements à l'ensemble des personnalités, intervenants et experts qui ont fait de ces cinq journées de délibérations, un moment rare d'échange et de partage,
- Exprimons notre gratitude à la Ville de Strasbourg et à l'ensemble des autorités locales et régionales, aux institutions académiques et universitaires, à l'Ecole nationale d'administration, au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et à l'ensemble de ses collaborateurs, ainsi qu'à tous les partenaires financiers pour la parfaite organisation de cette Deuxième Université d'été à Strasbourg
- Et donnons rendez-vous pour la Troisième Université d'été de la démocratie en juillet 2008.

Strasbourg, le 6 juillet 2007